

"Dans le cas d'un verbe principal suivi d'une expansion infinitive (c.à.d. d'un verbe à l'infinitif) ou subordonnée (c.à.d.) introduite par la conjonction *que*), *ne ... pas* peut théoriquement se placer par rapport au premier verbe ou au second. En règle générale, une phrase de ce type, avec *ne ... pas* accompagnant le premier verbe, aura un sens différent de celle dont le second verbe est accompagné de la négation. *Il ne peut pas partir* s'oppose à *Il peut ne pas partir*. La place de la négation, dans le cadre de ce type de phrases, est donc pertinente, puisque le sens de la phrase dépend d'elle".

(Gaatone précise ensuite qu'avec un certain nombre de verbes, la position de la négation n'est en général pas distinctive).

2030 Eske m "konn" nan chwi-chwi-chwi avè ou ? (Est-ce que j'ai l'habitude d'être dans des histoires avec toi ?)

A. Dans les réponses figurant en 1B, en 4, et en notice 5, la forme citée est en fait le verbe autonome, et non la particule d'aspect habituel. On peut remarquer qu'elle est "longue", comparée à la particule aspectuelle (toujours courte).

Comme le note Magloire-Holly (1982 : 95), [kōn], ainsi que les autres expressions aspectuelles, "se rapprochent des particules préverbales, et malgré leur ressemblance morphologique avec d'autres verbes, elles se révèlent syntaxiquement différentes de ces derniers et répondent à toutes les caractéristiques des verbes auxiliaires".

Ce morphème peut aspectualiser des prédicats de types variés : verbes, y compris le verbe copule [yé] (pt 20), groupes prépositionnels : [nā alé, nā ewiwi, nā kōt, nā tripótay, nā griyē dā].

On le trouve avec des prédicats non agentifs, par exemple dans les constructions impersonnelles : [té kōn gē blā isit] litt. "Il y avait d'habitude des blancs ici".

B. Il est établi que l'alternance entre forme longue et forme brève est la tendance générale de la morphologie française (elle joue pour les bases comme pour les affixes, dans la dérivation comme dans la flexion). On constate que le créole récupère, en la détournant, cette alternance.

2031 Ou "mèt" rete (Tu peux rester)

A. Cette particule modalise des verbes comme [rété, kité, lésé, alé, eita, rétunē, tñ].

" "Mèt" est un verbe modal dans tous ses emplois. Suivi d'un autre verbe, il signifie pouvoir avec le sens de permission [...] Dans certains contextes, "mèt" peut exprimer une possibilité (éventualité). Dans ce sens, il est aussi suivi d'un nom, d'un adjectif, à valeur prédicative et même d'un locatif. Il n'a pas de NP complément" (Magloire-Holly 1982 : 99).

Dans la majorité des réponses à la question 2031, c'est le premier sens qui est effectif (sens déontique). Cependant, en notice 13, [mèt] a une valeur épistémique :

[l té mèt té gē pyé lam nā, li racé yó désān] "Il pouvait bien y avoir des arbres à pain, il les abattait" (.i.Impersonnel;verbe modal suivi d'une phrase impersonnelle enchâssée ; le temps est marqué deux fois).

[kay kōsa, u mèt rélé actè su li, u pa sa vān ɔnɛ] litt. "Une maison comme ça, tu peux bien appeler un acheteur dessus, tu ne peux pas la vendre".

B. Cette particule dont nous ne trouvons pas la trace chez Ducœurjoly est issue de la locution verbale "être maître de faire quelque chose". LGRLF donne 1667 comme date d'attestation et fournit la glose "avoir l'entière liberté de ...". (Illustrations : "*Vous êtes maître de refuser ou bien d'accepter. Elle est maîtresse de faire ce qui lui plaît [...]*").

Attestations anciennes (FEW 6/1, 34 : "Mfr. nfr. être, se rendre maître de "dominer", en venir à dominer" (seit Villon Testament 760). [...] être maître d'une affaire "pouvoir mener une affaire à son gré (t. de palais)" (Fur 1690-Trév 1771); être maître de + inf. "avoir la liberté de, le pouvoir de" (seit 1667, Racine) [...]).

2032 M "dwe" bliye l lekòl la (J'ai dû l'oublier à l'école)

A. Comme les autres modaux, le verbe [dwé] assume deux sens. Dans toutes les réponses reportées sur la carte, il a un sens épistémique (possibilité).

Le verbe modal apparaît sous différentes variantes : [dwé/d^wó/dwó/dó].

Il peut modaliser différents verbes parmi lesquels la copule [yé] : [kóté ɛapó sa a dwó yé ? 2] "Où ce chapeau peut-il bien être ?". Il peut également modaliser le présentatif : [sé dó lè momā kanaval 18] "Ce doit être le moment du carnaval" (= le moment dont tu me parles).

En 4, c'est le verbe modal [ka] (variante de [kapab]) qui est cité avec une valeur épistémique.

B. L'étymon est transparent : il s'agit du verbe français modal "devoir" sous sa forme conjuguée (personnes 1, 2 ou 3 du singulier de l'indicatif présent), dans une parlure dialectale et/ou populaire. Le timbre de la voyelle n'a rien qui doive surprendre : nous avons mentionné à différentes reprises, en examinant le corpus, des paires de mots où la voyelle varie librement ; ainsi [bwèt/bwat, nwè/nwa, dwèt/dwat, twèl/twal, pwav/pwèv etc.]. Cette variation est la trace d'une situation dialectale qui caractérisait le français du XVII^e siècle. La forme de pronom personnel complément qui figure dans le *Manuel des Habitans de Saint-Domingue* est «moué» ([mwé]. Il semble donc qu'on avait à l'époque une réalisation [wa/wè] en syllabe fermée, et [wa/wé] en syllabe ouverte. Le créole conserve la latitude de variation en syllabe fermée, mais la perd, semble-t-il, en syllabe ouverte.

2033 M "pa fouti" manje anyen (Je ne suis pas fichu de manger quelque chose)

A. On pourrait traduire l'énoncé de l'entrée dans un français plus élégant, qui serait plus proche de l'énoncé créole : "Je ne suis pas fichu de rien manger". Le morphème [futi] ne paraît s'employer qu'à la forme négative. Il peut se combiner au verbe modal [ka] (cf. 4, 6, 7C, 7D).

Dans sept réponses sur vingt-huit, les témoins font alterner la particule [futi] et la particule [ka/var.], les donnant comme équivalentes.

La carte offre deux allomorphes : [futi/fòtsi 4].

Voir en complément le comm. 2029A.

B. L'étymon est le participe "foutu" utilisé dans les temps composés du verbe "foutre". La présence du verbe dans différents créoles permet de relativiser quelque peu le propos de Grevisse (§ 701, p. 653) qui glose le mot foutre comme un "mot très bas auquel la langue familière ou populaire substitue *ficher* ou *fiche*". Le guad (LMPT) emploie en effet également l'expression "pa fouti" (incapable de), mais dans ce créole le mot peut être employé dans un sens positif, y compris à l'impersonnel ("i fouti pa kouté-mwen" : "il est capable de ne pas m'obéir" ; "fouti lapli tonbé" : "il est possible qu'il pleuve").

Attestations anciennes : FEW 3, 924-5 : "[...] nfr. foutu (de faire qch) "capable" (fam., seit Journ Gonc 1891), Paris id. B, Neufch. Urim. id., bmanc. ang. pa futú "incapable" [...]".

2034 "Fòk" ou travay pou pa mouri (il faut que tu travailles pour ne pas mourir)

A. Les données ne sont pas homogènes, ce qui n'a rien d'étonnant : les modalités d'énoncés peuvent en effet s'exprimer à l'aide d'outils divers.

– Dans un certain nombre de réponses, on trouve la particule modale [pu] (obligation et futur) engagée dans différentes combinaisons :

a) avec le présentatif sous une variante ou une autre [sé pu ɛ u mājé... 3A], [é pu u..., not. 8] "tu dois..., il faut que tu..." (on remarque que le présentatif n'est pas systématiquement requis : [pu m travay ... 11A] "Je dois..., il faut que je...") ;

b) avec le verbe [gē] "avoir" : [alò si sé katólik [m ?] gē pu m ajnuyé, pu m lapriyé, not. 11] "Alors si c'est (la religion) catholique, je dois m'agenouiller et prier" (litt. "avoir pour" ; description comparée des rituels religieux). (En transcrivant nous n'avons pas perçu la réalisation d'un pronom personnel sujet, sous forme courte ; d'où sa mention entre crochets ici. Nous ignorons si les possibilités offertes par le système se résument à "{gē, sé, zéro} pu + pronom personnel", ou bien à "{m gē, sé, zéro} pu + pronom personnel sujet". Ce morphème [pu] est étudié dans Koopman et Lefebvre (1982 : 64-91), qui offre la phrase à particule modale "m gē pu m te vini" (p. 76 ; je devais venir). Cette phrase, entre autres, nous porte à croire à une erreur de transcription de notre part. Elle n'est pas remise en cause dans le compte-rendu critique que Dejean (1982) fait de *Syntaxe de l'haïtien*.

Voir également les comm. 2018B, 2022, 2078.

– On trouve également des formes issues de la séquence française "(il) faut que". Sylvain (éd. 1979 : 104 et 109) mentionne les deux variantes "fòk" et "fò" pour le verbe essentiellement impersonnel "fòk" (il faut que) et juge la première plus emphatique que la seconde. Les données de l'ATLAS indiquent que le verbe se réalise en fait sous des allomorphes plus nombreux : [fò 1+, 4, 6, 8, 10, 14, 15, 20/fòd 2/fòk 7+, 13, 16+, 17+, 18, fòk̃ 19, ifòk 5+, ifòké 20]. La variante dépourvue de trace de l'ancienne conjonction française, en l'occurrence [fò], est la plus répandue. [fòd 2] est probablement à mettre en relation avec la forme de conditionnel "fodré" dont Sylvain (*ibid.*) dit qu'elle tend à disparaître.

Les témoins n'ont pas cité de tours négatifs : aussi n'est-il pas possible de vérifier s'ils emploient toujours la forme "fo pa", citée par Sylvain.

Le verbe impersonnel est, dans toutes les réponses obtenues, le plus souvent suivi d'une proposition complétive (1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 15, 17B, 20B).

En notice 10, [fòk/fò] a le sens de "devoir" (probabilité). On remarque de plus la variation inhérente.

B. Les formes en [pu] ont pour étymon "être pour". Véronique (1977 : 62-63), dans une étude traitant de quelques aspects du procès de "réinterprétation" de "pour" dans différents créoles français (y compris l'haïtien), note à l'issue d'un examen diachronique que ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle (renvoi à Gougenheim éd. 1971) que se développe l'emploi périphrastique "être pour", dans l'expression du futur prochain, avec diverses nuances modales. "Cette expression – écrit-il – semble "avoir toujours été porteuse de valeur modale et aspectuelle – valeur de prospectif". L'étymon des formes "fòk" est une séquence "verbe impersonnel au présent suivi de la conjonction "que" " (verbe + proposition complétive) : < "il faut que ..." Nous remarquons que, contrairement au français contemporain qui accepte des expansions de type syntagme nominal ou infinitif, le verbe impersonnel créole ne semble tolérer comme expansions que des propositions complétives. (Pour le français, voir Arrivé *et al.* 1986 : 322).

C. Voir *in* cartes et comm. 2061 et 2062 d'autres valeurs de [pu].

2035 "Pinga" ou joue granmoun (Fais attention de ne pas injurier les grandes personnes)

A. Le morphème de défense connaît des réalisations très variées : [pigò, pĩ(n)ga, pigò, pĩga, pĩnga, pĩngò, pinga, pĩnga, piga, etc.].

Il est compatible avec l'adverbe [jãm] : "Fais attention de ne jamais refaire ça ! 2".

Le morphème d'impératif négatif est, dans la majorité des réponses, suivi du pronom personnel 2 SG (1, 2, 3, 6, 7, 8, 10, 15, 16, 17, 19, 20). Il peut également s'employer avec la troisième personne : "Je dirai : qu'il fasse attention de ne pas aller là 11", "Qu'il fasse attention de ne pas monter 14A", "Qu'il fasse attention de ne pas refaire ça 18", et avec un mot non pronominal : [pinga ãyē tucé yó ! 14B] "Que rien ne les touche !". Dans ce dernier exemple, le contexte donne à [ãyē] une valeur positive.

B. L'étymon est la locution verbale française "prendre garde que" (si cette expression n'était pas dans le français d'aujourd'hui relativement marquée, nous aurions pu traduire l'énoncé créole de l'entrée de la manière suivante : "Prends garde/garde-toi d'injurier les grandes personnes"). Selon le verbe de la subordonnée, la locution signifie "prendre soin, s'efforcer d'obtenir" ou "s'efforcer d'éviter".

Gaätone (1971 : 87) note que l'expansion de cette locution verbale (au sens de : essayer d'éviter) est "indifférente à l'opposition positif/négatif", comme le reflètent les exemples proposés par différents auteurs. Que l'expansion soit une complétive ou un verbe à l'infinitif, l'emploi de *ne ... pas*, l'emploi de *ne* seul, ou la suppression de *ne* paraissent possibles sans qu'intervienne aucun changement de sens dans la phrase". Gaätone précise que l'emploi de *ne ... pas* après cette locution est parfois regardé comme appartenant à la langue parlée ou même à la langue populaire. Or on peut faire remarquer qu'à en juger par le morphème de défense actuel de l'haïtien, et par les emplois anciens réun. et mau., les constructions dépourvues de morphème *ne ... pas* ne devaient pas être rares dans la langue des colons du XVII^e siècle.

Une forme "prend gard" est attestée en mau. et en réun. anciens ("prend gard" = veille à ce que ... ne ... pas, attention à ... (Chaudenson 1981b : 232).

RC (1974 : 977) note, dans une analyse plus complète, que l'emploi "pāga:f" se retrouve dans tout l'Océan Indien, qu'il était donc vraisemblablement en usage dès le bourbonnais et il ajoute que "si la valeur interjective ["attention"] existe déjà en français, l'emploi conjonctif ["de peur que"] paraît propre aux créoles. Il n'est pas exclu toutefois qu'il puisse y avoir là un trait de la langue parlée ancienne, car il se rencontre également en haïtien [...]". La valeur "conjonctive" ne nous semble pas attestée en haïtien (nous n'en trouvons pas la trace dans les données de l'ATLAS et de plus nous n'avons jamais entendu le morphème employé avec ce sens dans nos conversations quotidiennes en haïtien).

Le morphème de défense n'est pas représenté dans le *Manuel* de Ducœurjoly ; on y trouve cependant la locution verbale «prin gard/prend garde» employée dans des phrases assertives au futur avec le sens "avoir soin de, s'efforcer d'obtenir" :

«To va prin gard yo mété ly la sou vent» (p. 388 : tu observeras de le faire mettre sous le vent), «to va prend garde yo chivelé ben racine là-yo» (p. 390 : tu feras attention qu'on échevelle bien les racines.)

Il s'agit probablement d'une forme de politesse, utilisée pour exprimer un ordre qui n'a pas à être immédiatement réalisé. Il est à noter que la locution verbale «prin gard» est également attestée dans une phrase au présent où elle a le sens de "remarquer" :

«Vous pa prin gard mo gagné nion grand chaloupe qui capable fair voyage conséquens avec matelot là yo ... » (p. 359 : vous n'observez pas que j'ai une grande chaloupe [...]).

De tels emplois semblent s'être, par la suite, perdus.

C. Certains témoins ont donné des tours "équivalents", formulés à l'impératif négatif : [pa + verbe 5B, 6C], [pa jām + verbe 6A, 6B].

L'étymologie de [pa] est plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord : l'étymon n'est pas, contrairement à ce qu'on pourrait penser, le mot "pas".

En créole colonial, on faisait usage du congloméré «n'a pas» antéposé au thème verbal pour former l'impératif négatif :

«N'a pas fié vous c'est nion z'atrape, n'a pas maginé vous que... (ne vous imaginez pas que), n'a pas parlé moué ça encore, n'a pas fié vous charlatan là l'a (futur) tuyé vous» (Ducœurjoly).

Dans une description du français en termes de linguistique instructionnelle – il s'agit de la *Grammaire textuelle du français* de Weinrich (1989 : 160) – qui a été consultée parce qu'elle s'inscrit dans une perspective d'anthropologie de la communication, on trouve la remarque suivante :

"La perspective particulière de futur proche peut aussi être associée à un impératif négatif lorsqu'il s'agit de déconseiller, de manière suggestive, une certaine conduite" [...] "N'allez pas me dire que ...", "Et surtout n'allez pas croire que...".

Le "congloméré" créole est issu du tour français "ne va pas". Rappelons à cet égard que la perte de la consonne [v] est un phénomène qui frappe différents mots créoles ("vous" > [v] (pronom personnel 2 SG), "va" > [a] (futur), "voir" > wè (voir). Cette faiblesse de [v] s'observe du reste également en français populaire (Gadet 1992 : 45), comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler.

Les colons des deux zones usaient – semble-t-il – de ce "futur associé à l'impératif" pour exprimer la défense.

Hazaël-Massieux (1994a : 795), à partir de l'examen d'un riche corpus de textes créoles de la Caraïbe relève que : "ne survit jusqu'à la fin du XIXe siècle dans l'auxiliaire de défense *napa* < n'ailles pas commun à tous les dialectes". (nous proposons une autre étymologie ; cf. *supra*).

Chaudenson (1981b : 210) mentionne l'existence en mauricien ancien du morphème de défense (2e personne du singulier et du pluriel) "N'a pas" + thème verbal.

Il nous semble pertinent de considérer la forme «n'a pas», relativement compacte malgré la graphie, comme une "expression figée non analysée" (Klein 1989 : 105), proche des formules figées ("formulaic expressions") de Wong-Fillmore (1976). En effet, si on "analyse" le tour du créole colonial «n'a pas», on remarque que la particule de futur s'y trouve suivie du morphème de négation «pas». Or, dans ce même état du créole, les morphes de futur "a" et "va" n'apparaissent jamais dans des phrases négatives. Cette incompatibilité est remarquée à propos d'autres créoles anciens et pour les français du Canada (les futurs en "va" ou en "a" sont tous positifs). Voir à ce sujet le comm. 2020.

Dans cette hypothèse, un morphème comme "n'a pas" ne peut se maintenir qu'inanalysé.

2036 "Kite" chen an manje ! (Laisse le chien manger !)

A. Ce morphème auxiliaire n'apparaît dans les réponses que sous la forme [kité]. On ne le trouve pas ici sous la forme apocopée que signale Sylvain (éd. 1979 : 103).

Le complément du verbe [kité] à l'impératif peut être le sujet d'un autre verbe, un pronom (cf. 3A), ou un substantif ((15,19A, 20).

Signalons que le verbe [kité] s'emploie également comme verbe plein, avec le sens "quitter, partir".

B. RC (1974 : 729) signale l'existence du même verbe en réun. ("le mot s'emploie de la même façon que le verbe français "laisser" "), et dans les autres créoles français de l'Océan Indien, en mart., en haït. et en acad. louis. Ces emplois de "kité" constituent, écrit-il, des survivances dialectales issues d'une aire lexicale nettement dessinée. Renvoi est fait au FEW II/2, 1474, a : «Quitter... boul. «laisser», Ds., norm. Tôtes quitter «laisser qch à qn», PtAud. «laisser (p. ex. un objet quelque part) ; ne pas empêcher», saint. «abandonner, délaisser, quitter faire «laisser faire», quitter aller «laisser échapper le liquide d'un vase)», St-Georges quitter «laisser».». RC propose d'ajouter à la liste précédente l'attestation suivante : "Bre. Ilv. «Quitter : v. a. laisser : «quitte la donc tranquille» : laisse-moi donc tranquille» (Littoral de la Manche).».

2037 Nou "bezwen" rive bonè (Il faut que nous arrivions tôt)

A. Le verbe [bézwẽ] est classé parmi les semi-auxiliaires par Valdman (1978 : 227).

Sur le plan phonétique, nous remarquons la variation de la voyelle moyenne antérieure (cf. pt 3) et la débilité de la consonne ou du groupe intervocalique (14, 15A).

Tout comme [kité] (cf. comm. 2036), ce verbe peut être employé comme verbe à sens plein "avoir besoin de qqch. ou de qqn" : [m pa bēzwē ↘ n ākò 7] "Je n'en ai plus besoin", [ètèl m bēzwē u 16] "Untel j'ai besoin de toi".

Le mau. (BH) offre le même emploi de "bizwen" (cf. "bizen") comme auxiliaire (nous adaptons la graphie).

B. L'étymon est la locution verbale "avoir besoin de" suivie de l'infinitif.

2038 Machin nan "manke" kraze m (La voiture a failli m'écraser)

A. Ce verbe est classé par Valdman (1978 : 227) parmi les semi-auxiliaires. Il peut être employé comme verbe à sens plein ("li manké yo" : "il les a manqués") : l'étymon est, dans ce cas, le verbe transitif direct "manquer".

En notice 20, [māké] est précédé du morphème de négation : [li pa māké eiε] (< manquer de...) "Il ne manque pas d'être radin". Dans cet emploi, il est issu du verbe transitif indirect "manquer de...".

B. L'origine de cet auxiliaire du créole est le verbe semi-auxiliaire "manquer (de)". Du français au créole, le sens reste le même : [māké], comme "manquer (de)", sert à "exprimer qu'un fait a été tout près de se produire". Grevisse note (p. 712) : "Littéré déclarait fautive la construction "il a manqué tomber". Cette construction s'est implantée aussi bien dans la langue écrite et littéraire que dans la langue parlée ou familière [...]". Les colons usaient probablement d'un tour dépourvu de préposition. Le tour s'est maintenu en français ordinaire.

2039 "Pito" (aimer mieux, préférer ; il vaut mieux ; plutôt)

Nous examinons successivement les différentes valeurs de [pitó].

A. La forme a le sens de "aimer mieux, préférer" en 1, 2A, 5, 11A, 11B, 15B. Les énoncés 2 et 11A montrent que ce prédicat est apte à recevoir une marque de degré : [m pitó mèlō frās lā āpil 2] "J'aime mieux le melon de beaucoup" ; [sa u pi pitó a, prā ↘ ni] "Ce que tu préfères par dessus tout, prends-le".

Dans quelques cas, il n'y pas d'ellipse de la subordonnée comparative, ce qui permet de constater que deux subordonnants de comparaison peuvent être employés, formant couple avec le prédicat [pitó] : [tāké, not. 1] (cf. le subordonnant français "que") et [pasé 5] (< dépasser).

L'énoncé 6 est intéressant dans la mesure où il offre une alternative à l'emploi de [pitó] : [a ji rézē ā m pi rēmē 6] "Ah (c'est) le jus de raisin que j'aime le plus !". (Il n'est pas sûr qu'il s'agisse du raisin (de la vigne). Quelques tentatives d'introduction n'ont pas été concluantes).

B. Dans d'autres réponses, [pitó] est employé dans une construction impersonnelle : (2B, 3, 7, 8 14+, 15A+, 16, 17+, 18, 19). dans cet emploi, le morphème peut faire l'objet d'un clivage : [pitó u εita pitó 18] "Il vaut mieux que tu t'asseyes" (emphase).

Phonétiquement, ce morphème est susceptible de varier : [pitó/plútó 7]. Quand la subordonnée n'est pas ellipsée, le subordonnant employé est [pasé 15A, 16] (< dépasser).

C. En 4 et 10, c'est l'adverbe qui est employé : [ɛita pitó 10] "Assieds-toi plutôt"

D. Les structures comparatives du créole colonial (cf. Ducœurjoly) offrent déjà un verbe «plutot» (aimer mieux) qui permet d'exprimer la préférence : «mo plutot ouil z'olive» (p. 337 : j'aime mieux l'huile d'olive).

Il coexiste dans cet état de langue avec la locution adverbiale «pitôt ... passé» attestée dans des énoncés tels que : «To dois pitôt fair ben à tien à toué, passé z'étranger» (p. 352 : tu devrais faire du bien aux tiens plutôt qu'à des étrangers).

Cet élément «passé» figure seul dans des énoncés où est affirmé de façon remarquable le fait qu'une quantité examinée dépasse un certain niveau :

«Ly té doit moué en pile passé ça» (il m'a dû beaucoup plus [que cela]), «mo ba vou passé l'autre» (p. 343 : je vous en donne plus qu'un autre), «mo gagné l'intérêt passé vous dan ça, ly travail passé tout, z'armateur à vou yo savé vou miyor gré passé si vous-té exposé bâtiment à yo» (p. 365 : vos armateurs vous sauront meilleur gré que si vous exposiez leur bâtiment).

On ne peut s'empêcher d'évoquer une structure sémantique africaine d'évaluation quantitative étudiée par Manessy (1989 : 95) et qui se trouve traduite en langues par différents procédés dont l'un consiste justement à utiliser "un verbe exprimant un degré supérieur de participation à une valeur positive ou négative (A l'emporte sur B en grandeur ou en petitesse)". Cette construction transparait également, ajoute Manessy, dans le pidgin-english camerounais : "i di tshop pas mi" (il mange dépasse moi), "i bik pas mi" (il est plus grand que moi) [corpus De Féral 1989 : 136]. Le quad. (LMPT) offre un morphème "pasé" (plus que, au-delà). Tout porte à penser qu'au moins en haïtien et en quad., il y a eu relexification d'une structure sémantique africaine, et que cette relexification n'est pas récente. Le morphème "passé" est attesté à date ancienne (premier quart du XVIIIe siècle). On le trouve en effet dans le texte de *La Passion de Notre Seigneur selon St Jean en langage nègre* (voir Fattier 1996b : 21). *La Passion ...* offre également le morphème "pito" en emploi personnel et impersonnel.

Voir en complément le comm. 2109.

2040 Tout sa Msye di, pèp la "tonbe" chare l (Tout ce qu'il dit les gens se mettent à le singer))

A. Les lacunes s'expliquent sans doute par la difficulté de l'enquête, et non du fait de l'ignorance de la marque d'aspect inchoatif.

Quand une forme est proposée, c'est dans tous les cas [tōbé].

Cf. également comm. 2028. Le créole a créé plusieurs procédés analytiques, impliquant le recours à différents auxiliaires pour exprimer l'aspect inchoatif.

B. Cette marque aspectuelle provient diachroniquement du verbe français "tomber", peut-être perçu dans une collocation particulière.

Ce verbe intransitif "tomber" est, dans sa forme lexicale, porteur d'une valeur aspectuelle (irruption dans le temps) (Arrivé *et al.* 1986 : 87).

2041 Li "twouve" se pa fanm pa l la sa (Il considère que ce n'est pas sa femme celle-là)

Dans de nombreux cas, l'enquêteur ne parvient pas à susciter une forme. Il est possible que ce verbe soit surtout employé en milieu urbain, par des locuteurs bilingues.

2042 Li pa "vle" l (Il ne le/la veut pas)

A. Ce verbe apparaît dans les réponses, soit comme auxiliaire modal (1, 16, 19, 20), soit comme verbe à sens plein.

Il peut, en tant que modal, avoir des sujets humains ou non humains (cf. 20 : [dòmi a vlé póté l] "le sommeil est sur le point de (va très bientôt) l'emporter". (Cf. aussi le comm. 2018 D).

Sylvain (éd. 1979 : 104) indique que le verbe "vlé" a conservé un présent négatif directement dérivé du français "veut pas" à côté de la forme régulière : m'pa vlé l'vini, m've pa l'vini (je ne veux pas qu'il vienne). Faine (éd. 1981 : 148) fait une remarque analogue :

"Sans négation c'est toujours vler qui est utilisé. Avant la négation pas, c'est ver qu'on dit ; après "pas" c'est au contraire vler . Ainsi : "Ça ous té-vler, m'sieur ? - M té-vler parler acque madame oui. - M'ver pas ous parler acque madame [...].

Faine attribue cette irrégularité à la "migration" du verbe en créole sous deux formes différentes : sous la forme patoise "vler" (angev., norm.), sous celle de "veux" ou "veut" (des 3 pers. du sing. de l'indicatif prés. de "vouloir").

La carte permet de constater que le créole n'offre plus aujourd'hui un tel conditionnement morphologique du verbe : il apparaît sous la seule forme [vlé] dans tous les contextes. Il suit toujours le morphème de négation.

B. A l'origine de ce verbe créole, il y a le verbe "vouloir" (régularisé sur la base de la 2e personne du pluriel de l'indicatif : "vous v(ou)lez"). Ce verbe modal présente cinq bases (du moins dans le classement proposé in Arrivé *et al.* 1986). Le choix effectué permet de rattacher le verbe au type le plus courant (verbes en [-é]).

En créole colonial, le verbe modal connaît encore, à l'instar d'autres verbes, une flexion ; il apparaît sous trois formes (indicatif présent, conditionnel présent) : «vlé, vdré, voudré» :

«Ly vlé parti demain», «yo vlé somé ly», «ly té vdré», «yo pa vlé alé» (elles n'iront pas), «ly pa vlé tendé», «inutilement mo té voudré opposé» (inutilement voudrais-je m'y opposer), «vou-vlé prende quichoy ? (p. 361).

Le verbe «vlé» s'emploie également, dans cet état de langue comme verbe à sens "plein" : «ly vlé z'anchois», «mo vlé ben» (p. 360).

2043 "Ase" fè mechanste non, mezanmi ! (Cessez donc de faire des méchancetés les amis !)

A. Parmi les différentes manières d'encoder l'ordre de cesser de faire quelque chose, on trouve des phrases à l'impératif commençant par le morphème [asé]. Mais d'autres possibilités sont attestées :

- usage de [kité 6A, 8] (< quitter) "Laisse !, laissez !",
- usage de [sùspān 7/sispān 16B] (< suspendre) "Arrête de ! arrêtez de ... !" (cf. comm. 2044).

B. L'étymon est l'adverbe "assez". Des emplois comparables à celui qu'offre l'haïtien existent en réun. (RC, communication personnelle : "asé aou !" = arrête !, assez !) et en mau. (BH : "ase" = cessez !).

2044 "Sispann" (~ "bouke") fè bri la a ! (Arrête de faire du bruit !)

A. Cette carte confirme et enrichit les données de la carte précédente : l'haïtien offre des moyens variés d'exprimer le prohibitif. Pour donner l'ordre d'interrompre un processus, on peut, en dehors du verbe [asé], utiliser les verbes [sispān] (12 mentions), [buké] (7 mentions) et [kité] (3 mentions).

Ces verbes ne semblent s'employer qu'avec certaines sous-classes de verbes (verbes intrinsèquement dynamiques). Le verbe [fè] "faire" est très souvent cité.

On ne trouve [asé] et [buké] que dans des phrases à l'impératif, alors que [sispān] et [kité] connaissent un emploi moins restrictif : ils figurent dans des phrases à l'indicatif : "Ou a sispann pale moun mal" (Tu vas cesser de mal parler aux gens) (Valdman 1981 : 226).

Les témoins proposent parfois comme "équivalents" des tours où est utilisé le morphème de défense [pa] (cf. 1B, 3A, 5B, 5C, 11C, 14A, , 17B, 20A), ou bien encore des tours où est employé le verbe [pé 5A, 16A] (< être en paix, se mettre en paix), "se taire", "se calmer".

B. Quel que soit le choix effectué, nous remarquons la présence dans de nombreuses réponses de l'adverbe [la] (parfois déterminé).

C. Les étymons sont les verbes "suspendre" et "quitter", l'adverbe "assez", le séquence "ne va pas" (cf. comm. 2035C). Quant au morphème [buké], il est d'origine obscure. Signalons qu'il existe un homophone, [buké], qui a le sens de "être fatigué, être las". Grammaticalisation ?

2045 Li lèd "kou" (~ "tankou", "kouwè") koukou (Il est laid comme une chouette)

A. Le créole dispose de différents outils pour introduire une proposition de comparaison (toujours elliptique) :

- [tāku/kāku 10/tākòm 18, 19] (< autant comme)
- [ku/kò/kòm 16, 18, 20] (< comme)
- [kuwè 10, 13, 17, 20/kōwè 4] (< comme vous voir).

On remarque que les formes phonétiquement les plus proches des étymons [tākòm, kòm] sont données dans les aires latérales d'Haïti : l'affaiblissement de la consonne finale n'y est que graduel.

La plupart de ces formes figurent sur les cartes 1880 (cf. comm. associé) et 2194. Sur la carte 1907, on relève la combinaison [tāku-wè] qui ne figure pas sur la carte 2045. Voir également les données de la carte 2069.

B. Grevisse (§ 972, p. 1005) note : "Jusque dans le XVII^e siècle, *autant, aussi, tant, si*, au lieu d'être suivis du corrélatif *que*, pouvaient être suivis de *comme* : [...] *Ce beau feu vous aveugle autant comme il vous brûle* (ID., *Rodog.*, III, 4)

Le grammairien précise que Vaugelas (*Rem.*, p. 63) ne permettait cette tournure qu'aux poètes.

Cette conjonction est attestée en créole colonial : «ly dir tan com marbre, ly clair tan comm diau, yo traité ly tant com nion pitit monde, mo coné ça tan quon vou» (Ducœurjoly : 365), de même du reste que la conjonction «com» : «vou doi sir personne pa lé comandé-vou com moué» (p. 358).

Le quad. (LMPT) offre également "tankou/tankon" (tout comme).

2046 Lapli a ap tonbe "depi" twaz è dimaten (La pluie tombe depuis trois heures du matin)

A. Le morphème fait l'objet d'une variation phonétique : [dēpi/dēpi 5/dāpi 1, 5]. Il introduit une datation : quand il s'agit d'introduire une heure précise, on peut avoir, selon les localités, [dēpi] (4, 8) ou [dēpi a/dāpi a] (1, 6, 15, 20). Une trace de la préposition française se maintient aussi sur la carte 2193, pt 16.

Le groupe fonctionnel introduit par [dēpi] peut être antéposé (2, 5A, 7, 8, 10, 14), ou postposé (1, 5B, 16, 17, 18).

Ce morphème est compatible avec le morphème d'aspect duratif [ap] (7A, 7B, 8, 10, 17 "Depuis..., la pluie tombe", le morphème zéro complétif ou perfectif (2, 5B) "Elle est tombée depuis...", l'expression aspectuelle de l'inchoatif [kòmāsé] (1) "Elle a commencé à tomber depuis six heures du soir".

Voir également comm. 2068 et 2076.

B. L'étymon est le mot "depuis".

En créole colonial, le morphème apparaît sous la forme «dempy» ou «dampy» (depuis, dès) : «ly parti dampy à hier» (il est parti depuis hier), «yo té dan d'iau dempy cinq jours» (il y a cinq jours qu'elles y étaient ; p. 383). L'exemple que fournit Ducœurjoly est doublement intéressant : il permet de constater d'une part que la première voyelle est nasalisée (cf. les variantes 1 et 5 de la carte 2046) ; nous remarquons d'autre part l'usage de la préposition «à» (dont certaines variantes offrent de nos jours une trace ; cf. le commentaire A). Nous faisons l'hypothèse que dans la langue populaire, "depuis à" permettait de marquer un rapport de temps, quand "depuis" marquait très couramment, comme le signale par exemple Grevisse (§ 934 bis, p. 968), un rapport de lieu (sens locatif du reste condamné par l'Académie).

FEW IX, 243 : "Fr. depuis prép. "à partir de (en parlant du temps); pendant tout le temps indiqué par le substantif qui suit" (seit 12. jh.), mfr. depeu (D'Aubigné, FrMod 9, 248), apr. depueis (ca. 1230, Lv; Pans), depuys (gask.), depos (Rn 4, 588), nfr. depis (Marivaux, Lenze 51), Paris id. SainPar, [...]".

2047 "Aprè" Bondye se lesen (Après Dieu viennent les saints)

A. La préposition est phonétiquement variable : [apwé/apwě/aprè/apré]. Elle marque la subordination dans une hiérarchie.

Avec le verbe [vini], il semble qu'on puisse utiliser librement soit [aprè] (cf. 15), soit [dè: 8] (< derrière).

De l'énoncé gnominique figurant en entrée, les témoins proposent différentes variantes ou paraphrases.

En 10A et 10B, l'adverbe homophone [aprè] marque la postériorité dans le temps. (Cf. carte et comm. 164).

B. L'étymon est la préposition française "après" qui marque la subordination dans le rang.

L'ouvrage de Ducœurjoly ne semble comporter que la préposition marquant la valeur de postériorité dans le temps : «primié jours après z'orage» (p. 364).

2047 "Aprè" Bondye se lesen (Après Dieu viennent les saints)

A. Dans leur immense majorité, les témoins usent de la préposition [a]. En 17, le témoin propose deux phrases dont l'une ne comporte pas de préposition.

Ce morphème se trouve également sur la carte 2046 (voir le comm. associé).

B. L'étymon est la préposition "à". La position de cette préposition est assez bien assurée en créole colonial pour marquer différents types de relation : «caze à bagasse (p. 382), tête à canne p. 382), moulin à bête (p. 383), l'entourage à savane (p. 387), côté à bois (p. 391)». Mais elle n'apparaît pas dans le *Manuel* de Ducœurjoly pour dénoter le moment où se déroule l'action.

2049 Timoun "a" Man Pòl yo renmen poud a lèt (Les enfants de Madame Paul aiment la poudre de lait)

A. Cette carte confirme que l'emploi d'un morphème [a] n'est attesté pour introduire un complément déterminatif de nom que dans le Nord (3, 4, 5+, 7). Il est, dans cette partie du pays, parfois en concurrence avec une séquence où le rapport visé est marqué par la simple succession déterminé + déterminant : en 3, le témoin commence par citer une forme dépourvue de marque explicite ; en 5, le témoin n'énonce pas spontanément la variante recherchée.

Pour une raison que nous ignorons, aucune forme n'est citée en 1 et en 2. La consultation des cartes et commentaires 1983, 1984, 1985, qui portent sur les déterminants possessifs, permet cependant de constater que des "génitifs possessifs" sont attestés en 1, 2, 3, 4, 5 et 7 (emploi du morphème [a] entre le nom et l'adjectif possessif postposé).

B. Marchello-Nizia (1995 : 9) indique que "l'usage de la préposition à pour introduire le complément déterminatif de nom : Le fils au voisin, La voiture à Pierre, est non pas une "invention" récente de ce que depuis Henri Frei on nomme le "français avancé", mais la persistance, maintenue dans la langue orale, de l'une des constructions "correctes", normales, du complément déterminatif en ancien français (la fille al roi, li pere al boin conte Rollant)".

2050 "Apati de" diz nèf janvyè, chak dimanch gen madigra (A partir du dix-neuf janvier, chaque dimanche il y a carnaval)

A. Les données sont lacunaires. On peut noter que la variante [apati dé 1*, 3+, 10, 14+, 15+, 16, 17+, 18] est plus souvent citée que la forme [apati 4, 16/apatit 6*]. D'autres formes permettent d'introduire une datation : [vèr 3] (< vers), [kõ 3] (< quand), [a 5, 16, 17] (< à), [dépi ã, dépi pu] (< depuis en, depuis pour), [pu] (< pour).

B. L'étymon est la locution prépositive "à partir de".

2051 Pa kanpe "arebò" lari a (Ne reste pas au bord de la route)

Plusieurs formes sont citées, toutes issues du français :

[akóté 1, 3, 5, 19] (< à côté de)

[su kóté 2, 5, 8, 10, 15, 17, 18] (< sur le côté de). En 11, la même forme est donnée avec la valeur "à côté de".

[arébò 1+, 4, 5+, 7+, 10, 15, 18] (< rebord). Cette "variante" peut recevoir un déterminant : [arébò a gē pyébwa, not. 13] "Aux alentours, il y a des arbres".

[bò 10, 14, 20] (< bord de)

[nā bò 3] (< dans le bord de)

[awólò 6] (< au long de).

[adévā 16] (< devant). Cette expression directionnelle, de même que les "équivalents" mentionnés en 16, appelle une remarque particulière dans la mesure où elle est citée par référence à une table (bord de la table situé près du locuteur).

Nous remarquons, à différentes reprises, la tendance à pourvoir la préposition d'un élément initial [a-] (prépositions formées par composition, probablement par analogie avec [akóté]).

Précisons que les substantifs [bò] et [kóté], extraits de leur classe pour former des prépositions, entrent également dans la formation de phrases interrogatives : [ki bò ?], [(ki) kóté ?] ("où ...?"). Cf. comm. 1997.

2052 "An" jiye gen anpil mango (En juillet il y a beaucoup de mangues)

A. Nous remarquons en premier lieu .i.ã (préposition); l'emploi massif d'une préposition :

- [nā/nā] (< dans). Cette préposition est citée huit fois.

- [ã] (< en) (devant consonne) ; [ã̃] (devant voyelle). Cette préposition (sous l'une ou l'autre de ses formes) est citée quatorze fois.

- [ó] (< au) (une mention en 5).

En 7, on relève un phénomène de variation inhérente spontanée (emploi des deux prépositions).

L'emploi d'une préposition ne semble pas obligatoire dans les énoncés gnomiques : [mwad mé gē ãpil māgò 18A] litt. "Mois de mai il y a beaucoup de mangues" (comparer avec 18B).

Il est possible d'employer le morphème [lè] (< à l'heure), mais on perd alors l'aspect duratif que marquent [nā] et [ã] : [lè mwad mé, lè a tut māgò débaké, not. 16] "Au moment du mois de mai, à ce moment-là toutes les mangues font leur apparition".

Ce morphème ne doit pas être confondu avec le morphème [lɛ] (< les) qu'on trouve en 19A et 19B : [ki lɛ rara kòmɔsé ? lɛ sɛmɛ̃n sɛ̃t, not.] "Quand les "rara" commencent-ils ? Les semaines saintes" (survivance marginale de l'article défini pluriel français avec valeur de "fréquentatif" ; cf. également comm. 1974B et 2070).

B. Les formes-sources sont les prépositions françaises "en", "dans", "au" et la locution prépositionnelle "à l'heure de".

Après avoir signalé que "dans" s'emploie surtout devant un nom déterminé, alors que "en" se prend dans une acception moins déterminée, Grevisse (p. 956) précise : "On dit aussi (tour généralement employé quand le nom de la saison, à cause d'un déterminant, est précédé de l'article) : *dans l'été, dans l'hiver, dans l'automne, dans le printemps* ; on rend alors l'indication temporelle plus concrète, comme si l'on marquait qu'on est "à l'intérieur" de la saison [...]".

Grevisse fait également remarquer que certains compléments circonstanciels de temps (comme l'hiver, l'été) peuvent se passer de préposition.

2053 Yo voye timoun yo al etidye "an" Frans (Ils ont envoyé les enfants faire leurs études en France)

A. La carte présente un intérêt particulier dans la mesure où elle offre différents syntagmes prépositionnels : les compléments circonstanciels de lieu varient et avec eux la préposition introductrice.

Devant un complément comme [Frãs], il est partout fait usage de la préposition [ã] (< en France).

Devant le complément [Kanada], il est fait usage de la préposition [ó] (cf. 5A) ; (< au Canada).

Devant le complément [péyi étrājé], c'est la préposition [nã] qui est utilisée (cf. 7) ; (< dans (un) pays étranger).

Avec des noms de villes comme [Nuyòk] "New-York" ou [Pòróprês] "Port-au-Prince", le créole ne fait pas intervenir de préposition.

La phrase reportée en notice 20 : [baay sa fèt nã Ayiti a] "Ce truc est fabriqué en/à Haïti" donne un aperçu du large éventail de significations qu'assume la préposition [nã/nã] (cf. également 7A).

B. Il nous paraît intéressant de signaler que les témoins unilingues de l'ALHa fournissent de façon spontanée des groupes prépositionnels recommandés par le poète Castera fils (1976 : XV) en tant qu'"influences positives que le français exerce en direction du créole" : le poète prescrit en effet (et entre autres) de "conserver les formes françaises qui se trouvent devant certains noms propres de pays : aux Etats-Unis, en France, en Afrique, au Canada" et il proscriit les tours créoles dépourvus de préposition ou usant d'un prédicat selon lui non approprié comme "moin pral Frans" ou "moin lan Afrik". Nous remarquons que nos témoins unilingues n'usent jamais de tels tours, sans doute plus fréquents chez les bilingues, qui souhaitent peut-être marquer ainsi l'autonomie du créole par rapport au français.

Précisons que l'usage de prépositions d'origine française dans certains syntagmes n'est pas due, en milieu unilingue, à une influence récente du français sur le créole. Un tel usage est à concevoir non pas en termes d'influence, comme le conçoit le poète, mais comme héritage, ce qui n'est pas la même chose.

C. En français, le repérage des mêmes lieux géographiques (que ceux évoqués par les témoins) par des noms propres s'effectue en général avec les mêmes prépositions : (envoyer qqn) au Canada, en France, dans un pays étranger.

Cependant, pour les noms de ville, le français fait usage de la préposition "à", là où le créole se satisfait de l'ordre des mots, de leur sémantisme, et de savoirs d'ordre extra-linguistique.

Chaudenson, Mougeon, Beniak (1993 : 100) fait remarquer que les prépositions "à" et "de" font l'objet dans différentes variétés de français (y compris en français parlé de France), soit d'une surgénéralisation de leur emploi (souvent aux dépens l'une de l'autre), soit d'un remplacement par des prépositions plus saillantes au plan sémantique comme phonique, soit, plus souvent, d'une disparition. Ce dernier cas de figure est, écrit-il, illustré en français par la "détermination épithétique" et par les constructions génitives et locatives des créoles français qui ne font pas intervenir ces prépositions.

Cf. en complément les cartes et commentaires 1, 2, 1983, 1984, 1985 et 2049.

2054 Yo fèt "an" plastik (Ils sont en plastique)

A. Nous remarquons une alternance entre deux prépositions :

- [ã] (< en) : 15 réponses sur vingt-trois

- [aké/avèk/ak/a] (< avec) : au total, c'est-à-dire toutes variantes confondues, huit réponses sur vingt-trois formes citées.

Il n'y a pas de variation inhérente spontanée (en 5 et en 7, la forme [ã] est confirmée après avoir été proposée par l'enquêteur).

B. En français, "en" alterne avec "de" dans l'expression de la matière : un bracelet en argent/d'argent (mais une montre en or/*d'or). (Arrivé *et al.* 1986).

Les emplois créoles montrent que la préposition "en" s'est généralisée, sans doute dès le français colonial, au détriment de "de", totalement perdu dans cet emploi.

Signalons qu'en français la préposition "avec" offre l'acception "à partir de", "en prenant pour base" : *On fait les pâtes alimentaires avec de la farine de blé dur. Une sculpture réalisée avec de vieux bidons* (LGRLF).

En créole haïtien, la préposition [avèk/var.] assume des significations variées. Elle peut même être employée comme verbe support "(être) avec qqch., avoir qqch." : cf. *in comm.* 411 les tours : [y a kòlik yò 15, li a k règ li 18, li ak sã 18] litt. "Être avec ses règles", "Avoir ses règles".

Chaudenson (1981b : 225) signale la polysémie de la préposition "avèk" dans les créoles de l'Océan Indien. Cette polysémie s'observe, écrit-il, également dans les parlers régionaux de l'ouest français (voir aussi RC 1974 : 687-9). Elle est manifeste dans le créole colonial de Saint-Domingue et en haïtien contemporain (cf. par exemple les valeurs de [avèk/var.] dans la notice de la carte 2056).

2055 Al "andedan" kay la ! (Va dans la maison !)

A. Les formes reportées sur la carte correspondent tantôt à une préposition (3, 4, 6A, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 19), tantôt à un adverbe (1, 2, 5, 6B, 13, 20). Nous remarquons que l'adverbe .i.ãndã (préposition); peut être déterminé, qu'il soit employé ou non comme expression prédicative. i.ãndã (adverbe);

Plusieurs formes sont mentionnées, qui ne sont pas forcément vraiment équivalentes au plan sémantique :

- [ãndã/ãdédã] (< en dedans) : nombreuses attestations
- [ladã 19] (là-dedans) : une mention (le mot figure également comme adverbe en 13 ; cf. la notice)
- [nã] (< dans) : trois mentions

B. Haase (1975 : 338) note :

"Au commencement du XVIIe siècle, la préposition "dedans" est très usitée ; plus tard elle ne se rencontre que rarement et ne figure plus guère que dans certaines expressions composées comme "dehors" et "dedans" .

Au vu des formes actuelles, on peut faire l'hypothèse que les colons usaient de façon courante des prépositions composées "en dedans", "là-dedans", voisines de la locution "par dedans" (cette dernière était tolérée par les grammairiens qui par ailleurs rejettent la préposition "dedans", tout en acceptant l'emploi adverbial).

Ducœurjoly (1802 : 309) cite, dans son vocabulaire français-créole, l'adverbe de lieu «dedans» qu'il illustre à l'aide des tours suivants : «il est là dedans, entrez là dedans, il passoit par dedans, le mal est au dedans». Les formes créoles correspondantes sont «dans» ou «làdans» : «ly làdans, entré làdans, ly té pasé en làdans, mal la ly làdans». Aucun exemple de «dans» comme adverbe n'est fourni.

Il est à noter, toutefois, que l'auteur du *Manuel* ne signale pas d'emploi prépositionnel de «làdans» ; il n'évoque pas davantage une préposition «en dedans». Au contraire, la préposition «dans» (dont est issu le mot haïtien [nã]) est bien attestée dans ce texte ancien : Ducœurjoly (p. 311), précise qu'elle remplace la particule «du» dans la plupart des phrases et qu'il «faut une grande habitude pour en saisir l'application» : les exemples d'emploi qu'il fournit permettent de mesurer l'importante polysémie du terme.

C. Voir en complément le comm. 2125.

2056 Li prale "ansanm avèk" mwen (Il part avec moi)

A. Il s'agit d'obtenir les formes créoles correspondant au français "avec" (dans l'interprétation : accompagnement). Deux variantes sont citées avec une fréquence importante :

- [ãsãm avè/ãsãm ak/ãsãm avèk] .i.ãsãm avèk (préposition);(< ensemble avec)
- [avè/avèk/a] (< avec)

Les solutions alternatives données en 16B et en 16C, quoique très marginales, ne manquent pas d'intérêt : [ã pami m], [ó milyé m] litt. "(partir) en parmi moi, au milieu de moi".

B. RC (1974 : 692) fait remarquer que dans les documents anciens sur le réunionnais, on trouve souvent "ensemble avec". Il ajoute d'autre part que le seychellois moderne continue à user de "āsām avèk" ou "āsām èk" au sens d' "avec". L'existence d'un tour identique en haïtien indique que nous sommes en présence d'une survivance (FEW IV, 716). De la même manière que, dans la langue familière, des prépositions s'emploient couramment comme adverbe (le cas de "avec" est souvent cité dans les grammaires), de même certains adverbes peuvent modifier des prépositions.

Ducœurjoly, par autocensure ou simple ignorance, ne signale que la préposition «acqué» (valeur "accompagnement") : «ly alé aké yo», préposition encore employée de nos jours en haïtien (cf. comm. A), comme du reste en réun. ("èk") et en mau. ("ar"). Il est à signaler que le mart. use d'une solution voisine de l'une de celles attestées en haïtien, à savoir "ensem épi" (RC *ibid.*).

Manessy et Wald (1984) constate l'existence, dans certaines variétés du français d'Afrique, d'une distinction grammaticale introduite entre "avec" (indiquant toute espèce de relation y compris le moyen) et "ensemble avec" (indiquant l'accompagnement) : "J'ai cassé les cocos avec une pierre"/"J'ai construit la maison ensemble avec mes frères". Ils interprètent cette distinction, qu'ils portent au compte d'une interférence avec la langue ewe, en termes de "résolution d'une ambiguïté propre au français standard".

L'ambiguïté est donc sensible dans deux situations fort différentes au plan sociolinguistique comme au plan linguistique (la langue-cible, le "terminus a quo" n'est pas le même dans les deux cas) ; sa résolution s'effectue pourtant de la même manière.

Si une influence ewe est hors de question en ce qui concerne la genèse du seychellois ou du réun., s'agissant du haïtien, on peut raisonnablement envisager un croisement, ou plus exactement une convergence.

Le problème n'est pas sans évoquer celui posé par le déterminant postposé "-la" qui est employé avec des valeurs très voisines, tant dans les créoles que dans certains français africains (français populaire d'Abidjan en particulier). Dans les deux cas, il semble bien que la complexité du système des déterminants entraîne une restructuration au profit du déictique "-la", ce qui n'exclut pas d'éventuels phénomènes de convergence (pour un examen plus détaillé, cf. Chaudenson 1993b : 28 et suiv.).

C. En 2C, le morphème [avè] coordonne deux pronoms : litt. "Moi avec toi (sommes) deux cousins" (cf. également carte 2056, not. 8). Il peut également coordonner des noms : [tā lōtā avèk tā alèkilé pa mèm, carte 2056, not. 13] "(Le) temps jadis et (le) temps présent (ne sont) pas (les) mêmes".

En réun., c'est le morphème "āsām" qui coordonne deux ou plusieurs substantifs, alors que les autres créoles des Mascareignes usent plutôt de "èk" ou de formes voisines (également issues de "avec") (d'après RC 1974 : 955). Constatant le recul très net de la conjonction de coordination française "et" dans les deux zones créolophones, RC l'attribue à son "manque de corps" et surtout au caractère abstrait de la relation qu'elle implique ; il précise d'autre part que l'usage de "et" en français, était loin d'être, à date ancienne, aussi courant qu'en français moderne.

D. La notice de cette carte accueille de nombreuses expressions où figure la préposition (sous une forme ou une autre). On peut constater que l'éventail des interprétations est très ouvert.

RC (1974 : 687 et suiv.) fait la même remarque à propos du terme réun. "avèk" qui implique, écrit-il, "des relations beaucoup plus nombreuses et variées que la préposition "avec" du français [...]. La comparaison entre créoles et le rapprochement avec le français du Canada lui permettent de conclure que la polysémie d'"avec" n'est pas un phénomène proprement créole, mais plus vraisemblablement une survivance dialectale. L'usage très étendu de la préposition en haïtien et le fait qu'elle est susceptible d'indiquer toutes sortes de rapports confortent l'hypothèse du fait de conservatisme.

2057 Li rive "ansanm avè" m (Il est arrivé avec moi ; il est arrivé en même temps que moi)

A. Il n'est pas toujours facile d'interpréter le signifié de la préposition composée (compagnie ou simultanéité). Cette carte complète utilement la carte précédente. Le plus souvent les témoins citent en premier lieu, non pas la préposition attendue, mais l'adverbe [ãsãm] "ensemble" (cf. 1B, 2A, 3, 4, 5, 6A, 11A, 12A, 18A, 19A). Parfois, dans un deuxième temps, ils éprouvent le besoin d'apporter une paraphrase et emploient alors la locution prépositive [ãsãm avè, ãsãm avèk, ãsãm at] (cf. comm. 2056).

Il est à noter que la locution prépositive est compatible avec des substantifs dont les référents sont des non animés (cf. 19B).

La préposition [avè] peut être employée avec la valeur "en même temps que" : [ké li suké avè tèt li] (carte 2056, not. 12 ; "Sa queue remue en même temps que sa tête").

B. Séquence-étymon : "ensemble avec". Voir le comm. 2056B.

Au plan comparatif, il est intéressant de signaler que le réun. connaît un usage adverbial de "ãsãm" (= avec) qu'ignore totalement l'haïtien.

2058 "Answit" (~ "aprè", "épi") (Après, et puis)

A. Le créole dispose de solutions variées pour marquer un rapport de postériorité dans le temps. Elles n'ont pas toutes la même importance statistique :

[aprè/apwé/apwé/aprè] (< après ; neuf attestations)

[é aprè 16] (< et après ; une attestation)

[ãswit/ãswit] (< ensuite ; trois attestations)

[épi/ãpi] (< et p(u)is ; deux attestations)

[lèfini/lòfini] (< l'heure finie ; sept attestations)

[épi: lèfini] (combinaison ; une attestation).

On peut trouver dans le contexte de l'adverbe, soit une des marques de "futur", [av 3], [ap 19] ou [a 20], soit l'absence d'une telle marque (2).

B. La plupart des formes sont venues du français. Mais la variante figée [lèfini/lòfini] est une innovation (créée par grammaticalisation d'une expression syntaxique). Certaines des paraphrases données par les témoins consistent précisément en de telles expressions : [lè n fin palé pu n al lavil 15A] "Quand nous aurons fini de parler, nous devons aller en ville" ; [lè m fini m a fè lòt 20] "Quand

j'aurai fini, je ferai l'autre". Nous remarquons en 20 la coexistence de l'expression syntaxique (20A) et de l'adverbe qui en est issu (20B) : [lèfini m a vin kóǎé u] "Ensuite, je viendrai près de toi".

Le quad. (LMPT) offre également, dans le même sens, un "congloméré" "lèw gadé/lèy gadé, selon toute apparence issu du tour "lè ou gadé/lè i gadé" (quand tu regardes/quand il regarde). Cf. également comm. 2190 et 2210.

2059 Mwen te "ant" somèy revèy (litt. J'étais entre sommeil et réveil)

A. La préposition [ãt] n'est citée de façon spontanée qu'en 4, 6, et 10. Nous remarquons que ce mot ne figure ni dans les dictionnaires de l'haïtien, ni dans la grammaire de Sylvain (éd. 1979). Elle est probablement surtout en usage chez les bilingues francophones.

Autres formes recueillies : [nã mitã 5, 10], [ó milyé 16], [ó milyé mitã 10].

B. Les étymons ou séquences-étymons sont transparents : "dans le mitan", "entre", "au milieu". Le mot "mitan" qui signifie "milieu, centre" est glosé comme vieux, dialectal ou populaire par LGRLF.

2060 Pa monte "anwo" tab la ! (Ne monte pas sur la table !)

A. Deux formes se font concurrence : [su] (< là-dessus) et [ãwó/hó 16/ó 19] (< en haut de). Cette seconde variante est également attestée sous la forme [wó] à différentes reprises dans le corpus.

Plusieurs points d'enquête offrent un phénomène de variation inhérente spontanée (3, 5, 6, 7, 16, 19).

La variante [su] apparaît comme nettement dominante (19 réponses sur 29) ; la variante [ãwó/var.] n'est citée que dix fois.

Sylvain (éd. 1979 : 153) cite les mêmes formes : "ãro, su" (au-dessus de, sur).

On remarque en notice 16 la possibilité d'employer soit [su] "sur" soit [nã] "dans" avec un complément du type [kabãn] "lit". Grevisse (§ 934, p. 965) note que *dans un fauteuil* et *sur un fauteuil* se disent, mais que "le siège, le dossier et les bras d'un fauteuil formant comme un creux que l'on remplit en s'asseyant, il est naturel que le tour *dans un fauteuil* soit le plus fréquent [...]."

On prendra garde de ne pas confondre la préposition de lieu [su] "sur" avec l'homophone [su] (préposition à valeur temporelle "sous" (= "du temps de ...") étudiée dans le comm. 165.

Cf. également le comm. 2131 ("Au-dessus de").

B. Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993 : 99) note : "Un trait curieux que présente nombre de créoles est l'absence de prépositions issues de *sur* et de *sous* qui sont pourtant extrêmement répandues en F.S. [français standard] et dont, à la différence de prépositions comme *à* et *de*, on imagine mal qu'elles puissent aisément disparaître". On peut lire quelques lignes plus loin : "Les prépositions *sur* et *sous*, qui pour nous sont si familières et si distinctes, n'ont sans doute pas toujours eu, dans tous les français, la place qu'elles ont en F. S. actuel. Pour expliquer les faits présentés par les créoles, on peut imaginer que la substitution à ces prépositions de formes sémantiquement plus fortes et plus transparentes, engagée déjà dans le français des colons [...], a été radicalisée par les évolutions phonétiques liées à

L'appropriation du français en situation exolingue (désarrondissement de [y] et les ambiguïtés engendrées par la forme *sous*) ; il en est résulté la totale disparition de ces deux prépositions, sans doute peu présentes, on l'a vu, dans le français initial". Le texte de Ducœurjoly fournit à l'approche comparative un repère, un moyen de vérification et confirme l'hypothèse formulée ci-dessus. Ce document nous permet d'inférer que l'étymon de la préposition haïtienne [su] n'est pas le mot "sur", mais probablement la préposition composée "là-dessus".

Dans le vocabulaire français-créole du *Manuel*, on trouve "sous" (préposition française) qui a pour équivalent le créole «là sous», mais aucune préposition "sur" n'est mentionnée (et ce, pas plus en français colonial qu'en créole). En revanche, Ducœurjoly cite les prépositions "dessus", et "dessous" et leurs correspondants créoles «là sous» et «là su» qu'il assortit d'un «on ne le dit généralement pas». Il est possible que le descripteur du créole de Saint-Domingue veuille indiquer par là qu'il considère le tour comme fautif. Les prépositions du quad. ("asi/si") et surtout du guy. ("asu", "lasu" ; formes citées par Chaudenson *et al. loc. cit.*) sont assez proches formellement de la forme du créole de Saint-Domingue : "là su" était sans doute une préposition en usage en créole colonial.

D'après Grevisse (§ 899, p. 891), "dessus" et "dessous" font partie des prépositions qui sont "en usage restreint ou qui ne se rencontrent plus que dans des cas spéciaux" : "cherchez DESSOUS la table" (Ac.); "il n'est ni DESSUS ni dessous la table" (Ac.). ("dessus" est glosé comme vieilli). Le mot "dedans" se trouve dans le même cas : il s'employait également comme préposition dans l'ancienne langue (cf. cependant, en ce qui concerne le créole colonial, le comm. 2055 B).

Haase (1975 : 351) précise que les prépositions "dessus" et "dessous" s'emploient souvent "au commencement, beaucoup plus rarement à la fin du XVIIe siècle". Il est à noter que le français acadien offre "dessus" [= sur] (d'après Chaudenson *et al.* 1993 : 99).

Aucun des grammairiens consultés ne mentionne l'usage des prépositions composées "là-dessus" ou de "là-dessous", sémantiquement fortes. Elles semblent cependant avoir été, si l'on en juge par les formes relevées dans différents créoles, en des états de langue variés, d'usage fréquent dans le parler des colons. Nous remarquons qu'elles contiennent un élément déictique : "là". Cet élément va se conserver en guy. et se réduire en quad. Il va se perdre totalement en haïtien ; cette perte est annoncée par Ducœurjoly («on ne le dit généralement pas»). Il se peut qu'elle soit due à un ajustement entre l'état de langue et la langue-cible (opération de comparaison). Rappelons que jamais le contact ne sera totalement interrompu entre le créole et sa langue "lexifiante" dans les milieux aisés.

C. L'évolution phonétique constatée est particulière. Dans le cadre du système de correspondances systématiques et régulières entre français dialectal du XVIIe siècle et créole, [u] français aboutit généralement à [i] créole. On s'attendrait donc à ce que "là-dessus" aboutisse à «là si» (créole colonial) puis à [si] (haïtien). Or nous avons vu qu'il n'en est rien : "là-dessus" > «là su» > [su].

Il faut expliquer cette exception phonétique apparente. Nous pouvons invoquer la présence à date ancienne de la paire "là-d(es)sous/là-d(es)sus". Ducœurjoly mentionne l'existence des deux prépositions créoles «là sous», «là su» (qu'il catégorise du reste comme adverbes). Le principe d'univocité à l'œuvre dans les créoles peut expliquer la perte de l'une des prépositions (elles sont trop semblables formellement). On note qu'en haïtien c'est le signifiant à voyelle antérieure

[-arrière] qui est éliminé. Le composant sémantique est conservé et est transmis par afférence à la forme sonore [su] (< sous). Il y a donc eu sélection d'une forme phonique, en l'occurrence "là-d(es)sous" et redistribution sémantique.

Le cas de [bulé] (< "brûler") est parallèle - (on s'attend à une évolution phonétique fr. "brûler" > cr. [brilé]).

Le cas du verbe [tuyé/tiyé] (< tuer) est intermédiaire puisqu'il synthétise sous la forme de ses deux variantes les deux correspondances attestées (fr. [u] > cr. [u], ou cr. [i]).

D. Cf. en complément, le comm. 1371B.

2061 Pote liv la "ba" papa ou ! (Apporte le livre à ton père !)

A. Les données sont très riches ; nous tenterons d'y mettre un peu d'ordre avec, entre autres, comme guide le sémantisme des verbes impliqués.

Les deux énoncés figurant en 18 ne nous paraissent pas équivalents : 18A offre une autre préposition [pu]: "Apporte ça pour moi !" (fr. "Apporte ça à ma place", = "Fais-le pour moi" ; le destinataire n'est pas explicité) ; 18B signifie "Apporte ça à Untel !" (le commanditaire n'est pas explicité).

La notice 11 (2e et 4e énoncés) nous permet de signaler qu'en haïtien le groupe prépositionnel [pu mwē] est utilisé de façon assez systématique après un tour à l'impératif ; il permet d'atténuer la brutalité de l'injonction : litt. "Laisse la houe là pour moi" (= fais-le à ma place) ; "Paul, fais passer la houe pour moi" (= fais-la passer à ma place).

Des emplois co-occurents de [ba/var.] et de [pu] datifs sont attestés dans les énoncés 1, 8, 19 et 20 (*in carte*) : "Apporte-le à (Untel) pour moi" (= à ma place).

Les énoncés 6A et 6B, 7A et 7B, 15, offrent quant à eux des séries verbales : [bay] n'est pas un datif, mais le verbe plein (= donner) : 6A "Prends ça (et) donne-le à élargir à ma place" ; 6B "Porte donne à élargir à ma place" ; 7A "Prends ça (et) donne à mon enfant à ma place" ; 15 : "Prends ce crayon (et) donne-le à Prémice". L'interprétation "Prends ça à Prémice" est exclue (le créole utiliserait dans un tel cas un tour qu'on peut traduire mot à mot par "prendre des mains de qqn", "prendre dans les mains de qqn").

Sylvain (éd. 1979 : 131) fait une remarque qui nous paraît importante : "Le datif en "ba" diffère du datif en "pu" des verbes d'action dans ce sens que "ba" désigne l'objet de l'action tandis que "pu" désigne la personne ou la chose en remplacement de laquelle ou à cause de laquelle le sujet a fait l'action". L'auteur cite entre autres les exemples suivants : "Vãn-li bā-mwē = vendez-le moi, vãn-li pu mwē = vendez-le pour moi (à ma place ou à cause de moi)".

Il nous semble que dans la presque totalité des énoncés où figure le syntagme prépositionnel [pu mwē], ce dernier ne se justifie ni sur le plan syntaxique, ni sur le plan sémantique : les énoncés conserveraient le même sens général si on le supprimait (cf. par exemple 7A et 7B). Cependant ils perdraient une dimension pragmatique : la présence du syntagme permet d'intégrer le locuteur dans les énoncés et donc de l'associer intimement au procès ; c'est donc une relation de proximité qui est ainsi instaurée entre le sujet agissant sur ordre (subissant un ordre) et le locuteur. D'où la valeur d'atténuation d'ordre que nous mentionnons ci-dessus. Il serait peut-être justifié de parler, s'agissant de la séquence [pu mwē] dans de telles phrases, de "datif éthique" (faute de mieux). Il n'y a qu'un énoncé,

semble-t-il, à propos duquel cette interprétation ne s'applique pas : c'est celui qui figure en notice 1 (litt. "Va chez moi, va prendre ce truc, apporte à moi" : la suppression de [pu mwě] rendrait la phrase agrammaticale). En 11B la suppression de [pu mwě] est possible, sans dommage pour la grammaticalité de la phrase (cf. le tour très proche figurant en not. 19).

En 2 figure un énoncé particulièrement intéressant (mais c'est un hapax) dans la mesure où y co-occurrent le verbe [bay] et le relateur prépositionnel [ba] qui en est issu par grammaticalisation (malheureusement l'énoncé, peu audible sur l'enregistrement, n'est pas complet ; sens "donner (qqch.) à porter à qqn"?). Cette possibilité de co-occurrence n'est pas envisagée dans les différents travaux que nous avons consultés ; et nous n'en avons pas trouvé d'autre trace dans notre corpus. En 16B, [pu] a une valeur modale (obligation) : "Tu dois me faire ça", "Il faut que tu me fasses ça" (cf. cartes et comm. 2022, 2034).

B. Le relateur [ba] a pour source le verbe "bailler". Il coexiste en haïtien avec le lexème verbal [bay] de même origine. Il semble qu'on ne puisse pas trouver le relateur dans une phrase à verbe [bay] : en pareil cas, la fonction syntaxique est marquée par la seule position, l'ordre des compléments étant inversé (COI-COD) : [piti gasō mwě ā, w ap bō mwě ↗ n, pt 20, conte] "Mon petit garçon, tu vas me le donner", [li ba li y, pt 1, conte] "Il le lui donne" (Fattier 1996a : 219).

En résumé, l'haïtien se sert, selon les verbes, soit d'une relation lâche où il combine position et morphème de relation BA (S V COD ba COI), soit d'une relation serrée (sans morphème de relation : ordre S V COI COD). D'une relation à l'autre, l'ordre des compléments s'inverse.

Les deux types de relation, "lâche" et "serrée", sont bien attestés en créole colonial (Ducœurjoly 1802) : «to va bay moué nouvelles» (p. 353 ; ordre des mots : COI COD) ; «Hé ! Gros-Jean, porté BAY-nou nion coupe galette biscouit blanc (p. 361) ; si chauffournié pa voyé la chau BAY nou [...] (p. 379) ; porté z'acra BA moué (p. 286) ; li voyé zétrenne BA moué (p. 314) ; oui mo souré BAY vou (p. 291)» (ordre des mots : COD bay COI). Les verbes qui déclenchent la construction lâche offrent un signifié qui inclut la notion de transferts d'objets matériels ou spirituels. Ils semblent, au moins pour certains d'entre eux, accepter également une construction "serrée" : «mo voyé ly nion chemise» (p. 314).

Il convient d'ajouter que ce relateur est typique de la zone américano-caraïbe (on ne trouve rien de tel dans l'Océan Indien).

Différents auteurs ont fait état des analogies remarquables qui existent entre les langues de l'Afrique occidentale et les créoles en ce qui concerne la sérialisation. Manessy (1987 : 30) cite des exemples provenant des groupes kru, kwa, gur, oubanguien, Benue Congo en précisant que la liste pourrait être démesurément allongée et que la plupart des auteurs (Alleyne 1980, Baudet 1981, Boretzky 1983, Houis 1980, Huttar 1981, Mittelsdorf 1978, Williams 1971, 1976, Wingerd 1977) s'accordent à y voir autre chose qu'une coïncidence typologique.

Nous remarquons que la construction à relation lâche est bien implantée dans l'état de langue décrit par Ducœurjoly et qu'elle est même, en ce qui concerne l'ordre des mots, d'un usage flottant (verbe + bénéficiaire + patient ou verbe + patient + bénéficiaire, comme du reste en français oral contemporain).

Mufwene (1991 : 135) remarque à juste titre que les constructions à verbes sériels des pidgins et des créoles sont en fin de compte très proches de paraphrases naturelles :

"SYCs [serial verb constructions] are akin to some periphrastic reformulations improvised by speakers of languages with more extensive lexical incorporation, such as the WE lexifiers of Atlantic PCs [pidgins and creoles]. For instance, 'go by plane /in flying' which is akin to English PC flay go, is a natural paraphrase of English fly (to). Like the PC construction, the paraphrase gives salience to semantic components which are otherwise incorporated less transparently in fly (to). L'auteur ajoute quelques lignes plus loin (p. 136) : "All they [the above considerations] suggest is that in the highly multilingual settings that have produced PCs, periphrasis and salience tend to be favored, perhaps because they guarantee that all the relevant components of the coded information are distinctly perceived".

Dans de nombreuses langues, les prépositions sont issues de verbes. Hagège (1985 : 151) écrit :

"Le lien entre verbes d'une part et prépositions ou relateurs en général, d'autre part est loin, au reste, d'être seulement logique ; il est strictement génétique dans les très nombreuses langues où les prépositions sont historiquement issues de verbes comme le chinois et d'autres idiomes d'Asie du Sud-Est, dans lesquels "aller", "conserver", "se trouver" ont donné respectivement vers", "quant à", "dont" de la même façon que dans beaucoup de familles de par le monde".

Nous pensons que le matériau soumis à grammaticalisation est une paraphrase naturelle française qui permet de rendre saillant un sème au départ opaque. Une telle paraphrase a d'autant plus de chances de s'imposer en créole que les locuteurs africains ont acquis au préalable des langues sériantes. Pour ne prendre que l'ewe comme exemple, on peut noter que d'après Heine *et al.* (1991 : 1), cette langue (en usage dans l'Est du Ghana, le Sud du Bénin, et le Sud du Togo) offre un élément "ná" qui est susceptible suivant les contextes d'assumer différentes valeurs : verbe (= donner), "benefactive preposition" (= pour). Il est des contextes où ce morphème est ambigu. Et Heine (p. 2) d'ajouter :

"We are dealing here with an instance of grammaticalization, whereby a lexical item, the verb 'give', assumes a grammatical meaning, that of expressing a "prepositional" notion, 'for' or 'to' in certain contexts, a process that has occurred in a number of languages worldwide".

C. Le relateur [pu] a pour étymon la préposition française "pour" qui trouve, comme le note Grevisse (§ 940, p. 974), de nombreux emplois : "Au sens général de "à la place de", il peut signifier "au lieu de, en échange de, en guise de, en qualité de, au nom de" : *POUR qui me prend-on ?* (LA F., F., VII, 4.)".

2062 Fè vit fè travay la "ban" mwen ! (Fais-moi vite ce travail !)

A. Cette carte complète de façon intéressante les données de la carte précédente. Les enquêteurs se sont fondés sur la phrase-exemple de l'entrée pour imaginer des situations qui soient de nature à susciter la production des données.

A la différence de la carte précédente où sont constatées quelques co-occurrences de [ba] et de [pu], on a en général sur cette carte, soit le morphème [ba/var.] (1, 2, 3, 4, 10B, 11, 13, 15, 16, 18B, 19), soit plus rarement le morphème [pu] (5, 7, 8, 10A, 18A), comme préposition introduisant l'objet datif. La valeur atténuative attribuée à [pu] dans les énoncés la carte précédente, ne semble pas présente ici (exception en notice 10) : pour ne prendre qu'un exemple, le syntagme prépositionnel [pu mwē] n'a pas en 10A la valeur atténuative qu'il a dans les énoncés de la carte précédente ; il s'agit bien d'une construction dative ("datif étendu") : "Fais-moi ce travail" et (non "Je te demande de le faire pour moi, à ma place).

Nous constatons qu'avec le verbe [fè] (< faire), les deux prépositions [ba/var.] et [pu] peuvent être utilisées : en 10, elles commutent dans le même contexte. Il nous semble du reste que la substitution serait possible dans la grande majorité des contextes qui figurent sur la carte.

B. Cependant en 4, et en 16, ce n'est pas le cas (la substitution est impossible). L'élément [bō 4/bā 16] n'y est pas un relateur prépositionnel, mais un verbe (lequel commute du reste avec la locution verbale "fè travay la" de la phrase-entrée).

C. On remarque aussi en notice 19 (2e séquence), un tour avec complément circonstanciel introduit par [pu] (traduction : "Débrouille-toi pour faire le travail"). Voir également les comm. 2034 et 2061. La notice 14 de la carte 2061 offre deux tours comparables à compléments introduits par [pu] : [fè vit pu ba mājé a ; présé vit pu ba mājé a] ("Dépêche-toi de donner la nourriture").

Voir aussi comm. 2075.

2063 "Dapre mwen menm", lapli a pral tonbe talè (Selon moi, la pluie va bientôt tomber)

A. La carte offre en fait différentes marques de modalisation.

La modalité [daprè/dapré/dapwè, daprè dé, daprè pu], suivie du pronom personnel de la première personne du singulier, marque que l'énoncé est totalement assumé par le locuteur (distance minimale).

D'autres modalités d'énoncés permettent d'exposer la manière dont le locuteur situe son énoncé par rapport au probable : adverbe modalisateur [pètèt 5], ou verbe impersonnel [gē lè 3A] (< gagner l'air) "Il semble que, on dirait que".

L'hypothèse est marquée par [sé té mwé 1] (forme probablement tronquée de [si sé té mwē]) ou par [s^h sé pu mwē 6] "Si c'était moi [qui parlais, je dirais que la pluie va tomber]", "Si c'est pour moi ...". Les tours sont malheureusement tout juste suggérés.

B. Les étymons sont transparents : locution prépositive "d'après" ; adverbe "peut-être" ; conjonction de subordination "si".

2064 Li gen twa pye "de" longè (Il a trois pieds de longueur)

A. On ne peut que constater l'emploi massif d'une préposition [dé/dé/dé] (< de) introduisant une mesure, une évaluation (15 mentions sur un total de 16 réponses). En 3, la construction juxtaposée est donnée comme variante de la construction à préposition.

B. L'étymon est la préposition française "de".

Ducœurjoly (1802 : 308) note à propos de cette préposition : «Il est beaucoup de phrases où l'on supprime "de" mais il n'y a pas de règles». Les exemples d'emplois qu'il propose semblent être des figements : «c'es nion bèl coup de z'yeu, hors d'z'afair, z'action de grace».

2065 Sa k pase "devan" je ou, se sa ou wè (litt. Ce qui se passe devant tes yeux, c'est ça que tu vois)

A. La préposition donnée le plus souvent est [dévã/dɛ̃vã]. Sylvain (éd. 1979 : 153) note pour sa part l'existence de la variante "duvã". Celle-ci est toujours attestée à l'heure actuelle.

Certains témoins proposent une alternative à l'emploi de [dévã jé m] litt. "devant mes yeux" : cf. les énoncés [sa té pasé prézã mwē 8A] "Ça s'est passé en ma présence", [li pasé ó prézã mwē, not. 11] "Il s'est passé en ma présence", ou [li pa t pasé ãfas mwē 19A] "Il ne s'est pas passé en ma présence".

L'antonyme de [dévã] est [dèyè] (< derrière) : [sa té pasé dèyè mwē, not. 11] "Ça s'était passé en mon absence".

En 16, nous notons la mention de la locution prépositive [pa dévã] (< par devant).

En 20, le témoin fait un usage prédicatif de [dɛ̃vã].

B. L'origine est manifestement française : "devant". Grevisse (§ 927, p. 946) note que "devant" signifie "vis à vis de, en face de, en avant de, en présence de". Ducœurjoly (1802) ne mentionne pour le créole colonial que la forme «douvan» : «douvan joupa à yo» (p. 378 : devant leurs ajoupa).

2066 Sa ou fè "dèyè" m lan ? (Qu'est-ce que tu as fait derrière mon dos ?)

A. Les formes citées connaissent une variation phonétique liée à la débilite de la consonne intervocalique [dèyè/dèyè/dèè/dè:].

Il est à noter que [dèyè] n'a pas toujours comme ici la valeur "du côté opposé au visage d'une personne, à la face ou au côté visible d'une chose". La préposition peut également être employée pour exprimer une nuance temporelle : [li vin dèyè m] "Il est arrivé après moi".

B. L'étymon est la préposition "derrière". Les formes citées en 8, 10, 14, 16, 18, 19 ne sont pas sans évoquer les locutions françaises *faire qqch. derrière le dos de qqn*, et *être toujours derrière le dos de qqn* (LGRLF). En créole, on peut parfois substituer [tèt] (< tête) à [dó] (< dos), comme le montrent les formes données en 7 et en 15.

2067 Yo vin lavil "dèyè" lavi (Ils viennent en ville à la recherche d'un emploi)

Cette carte montre qu'il peut être fait un usage prédicatif de [dèè/dèyè]. Cf. également 2065 A.

L'énoncé [i dèè lavi 2] signifie litt. "Il est derrière (la) vie" ; c'est-à-dire "Il est à la recherche d'un travail qui lui permette de vivre".

Il est à noter qu'on peut employer avec le même sens la locution verbale [ɛ̀ɛ̀cé lavi 4/ɛ̀ɛ̀cé lavi 7] litt. "chercher (la) vie".

2068 Lapli tonbe "diran" (~ "pandan") tout yon nwit (La pluie est tombée pendant toute une nuit)

A. On remarque en premier lieu la mention, plus ou moins spontanée, des prépositions [dirā 4, 7+, 11+, 16/ dirāt 8+, 16/dūrā 10/dirātā 20+] (< durant) et [pānā 10/pādā 16] (< pendant).

Le témoin 10 cite spontanément les tours à préposition : [lapli a tōbé pānā tut n̄wit la, not. 10D], [lapli a tōbé dūrā tut n̄wit la 10E]. Mais il mentionne également un tour dépourvu de préposition : [lapli a tōbé tut n̄wit la].

B. Le créole offre d'autres solutions, d'emploi inégal, pour marquer la durée :

- [lapli tōbé tut lānwi 3] "(La) pluie est tombée toute (la) nuit" ;
- [lapli a diré tut lānwi 1] "La pluie a duré toute (la) nuit" ;
- [lapli tōbé pu n̄wit la n̄ét 20A] litt. "(La) pluie est tombée pour la nuit net" ;
- [lapli a fè n̄wit l ap tōbé 14] "La pluie a passé la nuit à tomber" (cf. également 11A, 20B + notices 8B, 10A et 10B, 11C). Ce tour semble très utilisé (< faire la nuit à ...).

C. LGRLF précise (dans une remarque) que "A la différence de *durant*, *pendant* est employé couramment dans la langue parlée. En principe *pendant* sert aussi bien à exprimer une simultanéité partielle [...] qu'une simultanéité continue. *Durant* est réservé plutôt à l'expression d'une simultanéité continue [...]. Mais souvent le choix est une simple variante stylistique [...]".

Les données créoles laissent supposer d'une part que les deux prépositions étaient également employées à l'oral en français autrefois et d'autre part qu'elles étaient déjà, au XVII et XVIII siècles, de "simples variantes stylistiques".

FEW, 3, 188 : "fr. *durant* "pendant" (prép.), apr. id. (1432, Pans), Giv. dèrant, Ezy dūrā RPh 8, 81, Moselle dœrā, passim ALF 994 ; etc."

D. En notice 1, 8 et 20, nous remarquons les emplois des prépositions [dāpi a/dépi a/dépi] "de, depuis" (cf. comm. 2046) et de [pu juk/pu jûs/jiska] "à, jusqu'à". Il s'agit de donner des repères temporels, de marquer le début et la fin d'un processus. (cf. également la forme [dépi nā ... rivé ā] "de ... à" in carte 2076, not. 16).

Autre morphème mentionné, cette fois dans un emploi indépendant : [dāpi, not. 5, dāpi bō dé, not. 5, dépi, not. 15] "depuis".

Rappelons que le français offre des emplois co-occurents de *de* et de *à* lesquels "ressortissent à un processus relationnel assez stable : *de* permettant d'introduire une origine et *à*, un aboutissement" : Arrivé *et al.* (1986), après avoir noté que le phénomène est particulièrement net dans le domaine des coordonnées spatio-temporelles, cite l'exemple suivant : *Ce magasin est ouvert du lundi au samedi.*

Enfin, nous remarquons que l'adverbe [tutā] "tout le temps" peut être employé comme prédicat : [l tōbé kòm ò lapli latusē ; sa di u lapli a tutā, not. 11] "Elle tombe comme une pluie de Toussaint ; c'est-à-dire que la pluie tombe sans cesse".

2069 Kòm bofrè nanpwen "tankou" mari sè m lan (Il n'y a pas de beau-frère comme le mari de ma sœur)

Cette carte fait double emploi avec la carte 2045. Les données sont lacunaires, peut-être en raison de la difficulté posée par la phrase de l'entrée (Comme beau-frère le mari de ma sœur est unique ..., Un beau-frère comme ça, cela n'existe pas). Les variantes sont [kāku/tāku] (< autant comme), [ku/kòm] (< comme) et [tāku wè/kuwè] (< autant comme voir, comme voir).

Un cas de variation inhérente est remarqué en 10.

Les données citées de façon spontanée intéressent surtout le système de la comparaison (ou, comment asserter une relation d'incomparabilité en créole) :

- [pasé bopè nāpwē, not. 3] litt. "dépasser beau-père, (il) n'y a point", "Il n'y a personne qui puisse être comparé à (mon) beau-père"

- [après bopè m nā, pa gē tāku li] litt. "Après (= au-dessus) mon beau-père, il n'y en a pas comme lui" (pour d'autres valeurs de [après], cf. comm. 164 et 2047).

- [pa gē nèg kāku 1 8] "Il n'y a pas d'homme comme lui".

Cf. les comm. 2197 et 2209 (système de la comparaison).

* Rappel : le commentaire de la carte 2070 figure immédiatement après celui de la carte 1974.

2071 M pral "nan" mache (Je vais au marché)

A. La préposition [nā] n'a pas une valeur stable en haïtien. Sa signification résulte en fait de l'interprétation des éléments lexicaux qu'elle met en relation et de connaissances plus générales. Les énoncés qui figurent sur cette carte illustrent le sens "direction" : [nā] permet d'identifier un lieu envisagé comme un aboutissement (correspondant français "à"). Le verbe de mouvement [al/ay ; pral/pray] "aller" appelle un syntagme à valeur locative.

Il est intéressant de comparer les énoncés 10A, 10B et 19 : on constate en effet que devant un nom propre comme [Timaché 10A] "Petit-Marché", la préposition est absente, alors qu'elle est maintenue quand un nom commun est déterminé : [nā macé çātal] "au marché Chantal". Autre exemple de non-emploi de la préposition : [m pral Akē la, not. 16] "Je vais à Aquin là" (nom propre).

Types de compléments requérant l'emploi de la préposition [nā] : [macé, bwa, buk] "marché, bois, bourg".

Autres valeurs de [nā] :

[wi m ʔè almanak la ; lā pānó kay la, not. 7] "Oui je vois le calendrier ; sur/au mur de la maison".

[yó nā kwē, not. 7] "Ils (sont) dans le coin"

[dòmi nā kabān mwē, not. 7] "Dormir dans mon lit"

[kiyès nā nu ki vlé ay avè m ? , not. 7] litt. "Qui est-ce d'entre/parmi vous qui veut aller avec moi ? ", "Qui d'entre vous veut aller avec moi ?".

Voir aussi les cartes et comm. 2, 2055 B, 2076 C.

B. L'étymon est la préposition "dans". Dans sa *Syntaxe française du XVIIe siècle*, Haase (1975 : 346) note que "la préposition "dans" s'emploie dans tous les sens où la langue actuelle se sert de la préposition "à". Il ajoute (p. 347) qu'"elle a dans d'autres cas l'acception de "sur" ".

2072 Li pran m "pa dèyè", m pa t wè l (Il m'a attrapé par derrière, je ne l'avais pas vu)

A. Les réponses sont variées : [pa dèè/pa dèyè/pa dè^hè/pa dèyè] "par derrière", [pa dó] "par (le) dos", [pa dèyè dó] "par derrière (le) dos", [dèè dó] "derrière (le) dos", [nā dó] "dans le/au dos".

B. Etymons : locution prépositive "par derrière" ; prépositions "par" et "dans".

2073 "Nan pami" yo, gen youn ki gen pi bon gou (Parmi eux, il y en a un qui a meilleur goût)

A. On distingue trois variantes : [nā] qui est la forme la plus citée ; [nā pami] qui vient en second lieu ; [pami] (cette variante n'est donnée de façon spontanée qu'en 7). Sylvain (éd. 1979 : 155) cite les formes "nā" (entre, parmi) et "pami" (parmi). Elle ne mentionne pas la combinaison non héréditaire [nā pami].

En 15B (cf. notice), le témoin donne la paraphrase [prā sò ←w vlé a ladā yó] litt. "Prends ce que tu veux là-dedans (de) eux".

B. Les sources sont françaises : "dans", "parmi".

2074 "Parapò a" sè a ki nan kay la, li pa ka fè tout bagay (A cause de la sœur qui est dans la maison, il ne peut pas faire ...)

On ne peut s'empêcher, en examinant le tour créole de l'entrée, de le mettre en relation avec le français populaire : "Rapport à la sœur qui est dans la maison, il ne peut pas ...". Sylvain (éd. 1979 : 153) mentionne l'existence de la préposition "parapòt" en donnant une information d'ordre étymologique ("par rapport à" signifie - écrit-elle - "à cause de" dans le Centre de la France).

Elle cite également la locution "pu tèt" (à cause de).

Les deux mots de relation figurent sur la carte :

- [parapò dé 2+, 8+, 10, parapò a 3+, 4 , 14, 16+] (on remarque la variation du segment final [dé/a])

- [putèt 18, 20] (< pour (la) tête de...); cf. comm. 2207, 2223.

D'autres tours sont également mentionnés :

- [sé paské ... 3A] (< c'est parce que)

- [akòz dé+ 5A/akòz dé 19A, é kòz dé 5B] (< à cause de).

2075 Se "pou" ou m vini (C'est pour toi que je suis venu)

A. Les données ne sont pas homogènes : certains des énoncés seraient mieux à leur place sur la carte précédente (relation causale) : cf. 1 "C'est toi qui fais que je suis venu là", 2 "C'est à cause de toi...", 5 litt. "C'est à cause de toi qui a fait qu'un tel est venu là", 6 litt. "Alors je suis venu c'est à cause de toi qui a fait que je suis venu", 18 "C'est à cause de toi que je suis venu". Leur énonciation est liée au type emphatique de la phrase-entrée (qui offre une extraction). L'énoncé, selon toute apparence agrammatical, que l'on trouve en 10 se conforme également à cet effort de mise en valeur du propos (avec propos en position initiale).

Il est à noter que Sylvain (éd. 1979 : 154) donne parmi les différents sens de "pu" la valeur "à cause de" : "fè-l pu mwē" : "Fais-le pour moi" (= à cause de moi). Voir aussi le comm. 2061.

B. Sur la carte de référence, [pu] introduit, pour marquer le but, soit des pronoms (1B, 4A et 4B, 7A, 8, 15, 16), soit des noms déterminés (cf. not. 20). Dans tous les cas le complément circonstanciel est un complément de phrase. Il arrive également que [pu] introduise des compléments phrastiques non tensés (7B, 7C) ou tensés (11, 14, 20) : litt. "Tu marches pour que tu obtiennes un renseignement" (11), "Je vais te donner du courage pour que tu manges" (14), "Il faut qu'il traverse le pont pour enjamber (la rivière)".

Cf. également le comm. 2062.

C. En not. 3 et 17, la particule [pu] ne constitue pas une préposition, mais une particule modale (valeur : obligation) : [sé pu u vini, not. 3B, not. 17] "Tu dois venir, il faut que tu viennes" ou [sé nã fèt la pu vini] "C'est à la fête en question (et non ailleurs) qu'il faut venir".

Cf. comm. 2022.

D. L'étymon est la préposition française "pour" qui connaît des extensions de son usage dans bien des créoles et français "marginiaux".

2076 "Pran" me, lapli tonbe san rete (A partir de mai, la pluie tombe sans arrêt)

A. L'usage de [prã] comme préposition n'est guère confirmé par les données (une seule mention, non spontanée, en 10 : [prã mas rivé avri mé] "A partir de mars jusqu'en avril mai").

Certains témoins emploient la forme en tant que verbe impersonnel : [kã i prã désãm lapli buε̃ 2] litt. "Quand il commence (à être) décembre, la pluie bouche", "A partir de décembre, la pluie tombe régulièrement".

En 1, 4, 6, 7, on remarque l'emploi de [prã] comme verbe personnel : "La pluie commence au mois d'août 1" ; litt. "Dès l'instant où tu commences mai... 4, 6, 8" ; "Dès l'instant où tu commences avril, la pluie commence à tomber 7".

Il est à signaler que [prã] est employé comme marqueur d'aspect inchoatif *in* carte 2028 (voir le commentaire associé).

Autres variantes : [dèpi ã 16A, dèpi nã 16B, dèpi pu 11] (< depuis en, depuis dans, depuis pour). Voir comm. 2046 et 2068.

B. L'étymon de [prã] (verbe ou préposition) pourrait être le verbe intransitif "prendre" employé avec le sens de "commencer". LGRLF : "commencer (le sujet

désigne ce qui suit une direction). *La grand'rue prend devant la gare et va jusqu'à la poste. L'escalier prenait à gauche [...]*.

L'étymon des formes [dépi...] est la préposition "depuis" employée au sens temporel.

C. Complément : nous remarquons la présence d'une forme courte de la préposition [ã] devant consonne [ã mé 3A, 16A] (< en mai), et celle d'une forme longue devant voyelle [ãn avril 7, 19] (< en avril). Cette répartition est également celle qu'on observe en français.

Parfois c'est une autre préposition qui est employée : [nã mé 14A, 16B] (< dedans mai).

Devant le mot [mwa] "mois", plusieurs prépositions sont attestées : [nã mwa mé 18/nã mwad mé 17, ã mwad mas 15A, ó mwad mas 15B] (< dedans, en, au). Trois formes sur quatre conservent une trace de l'ancienne préposition "de" (< mois de mai, mois de mars).

En français, la préposition "dans" peut introduire un nom de saison : "On dit aussi (tour généralement employé quand le nom de la saison, à cause d'un déterminant, est précédé de l'article) : *dans l'été, dans l'automne, dans l'hiver, dans le printemps* ; on rend alors l'indication temporelle plus concrète, comme si l'on marquait qu'on est à l'intérieur de la saison [...]" (Grevisse § 933, p. 956).

2077 Gen yon ti zwazo ki vin poze tou "pre" l (Il y a un petit oiseau qui est venu se poser tout près de lui)

A. Deux variantes sont citées : [pré/pwé/prè] et [kòt 3B/kót 8B/kóté 17A]. Sylvain (éd. 1979 : 153) mentionne ces deux prépositions : "koté" (près de, à côté de) et "pré" (près de).

La préposition est le plus souvent précédée d'un adverbe : [tu pré/tu pré] (< tout près de), [trè pré 20A] (< très près de), [twó pré 19B] (< trop près de).

En 11 et 20, il est fait un usage prédicatif de [(tu) pré] : "Il est près de toi", "Il est très près de moi".

On remarque en 1 l'usage marginal d'une préposition composée : [dèèd ɛ dévã] (< derrière devant) et en 3A celui de [dévã].

B. Les sources sont transparentes : "près de", "tout près de", "très près de", "trop près de".

2078 Tank li fèb, li "prèt pou" tonbe (Il est tellement faible qu'il est sur le point de tomber)

A. Une traduction plus fidèle de la phrase-entrée (subordonnée + principale) serait : "Tant qu'il est faible, il est sur le point de tomber" (en français "avancé", on dirait plutôt : "Tellement qu'il est faible, il ..."). Cette construction est citée seulement en 3A et 15A, le même ordre des constituants étant adopté dans les deux cas.

L'intérêt de la carte est principalement lié aux différentes expressions de l'aspect dénommé "proximité d'avant" par Pottier (1987 : 170). Il est, selon les points d'enquête, fait usage de :

- la particule [ap 1A, 20A] (cf. comm. 2018)
- la particule [pwa 14A] (< ap + a) (cf. comm. 2018)
- l'adverbe [prèské 1, 2, 3, 4, 6, 17/prèské 4] (< presque)

- l'adjectif suivi de préposition [pwèt pu 3/prèt pu 5, 7, 8+, 10, 15, 16C, 18, 19/prè pu 16B, pɣèt a 20B, prêt a, not. 13, prêt 11, 16] (< prêt pour, prêt à, prêt de).

Signalons également comme procédés plus marginaux :

- l'usage de [ãvi 15A] "avoir envie de ..." (qu'on peut rapprocher de l'emploi de [vlé]; cf. carte et comm. 2018)

- l'emploi de l'expression relativement figée [li sã lè pu... 17B] litt. "Il est sans heure pour ..." (= il peut tomber à tout moment).

Cf. également carte et comm. 2099 ("Il est presque midi").

B. Etymologies :

La consonne finale [-t] des signifiants créoles [prèt pu, prêt a etc.] permet d'identifier sans problème l'étymon : il s'agit de l'adjectif (cf. "prêt à") et non, comme on pourrait le penser, de la locution prépositive "près de" qui exprime la proximité dans le temps et signifie "sur le point de".

Grevisse (§ 943, Hist., p. 981), après noté que "*Prêt à* est formé de l'adjectif *prêt* (variable) suivi de *à*, et signifie "disposé à, préparé à", précise qu'à l'époque classique, "prêt à" pouvait signifier non seulement "disposé à", mais encore "sur le point de" : *Rome, prête à succomber* (Boss., *Hist.*, III, 7). Il ajoute que *prêt de* pouvait autrefois s'employer comme *prêt à*, dans les deux sens indiqués (c'est-à-dire *sur le point de, disposé à*).

Aucune mention n'est faite dans *Le bon usage* d'une locution "prêt pour" qui a pourtant dû, si l'on en juge par le créole actuel, être d'usage courant chez les colons. L'étymon de [tãk] pourrait être "tant que" ou "autant que" (l'occlusive terminale du mot créole ne laisse aucun doute). Grevisse (§ 843, p. 828) cite une construction (en fait une corrélation) française qui a pu servir de source à l'emploi que connaît de nos jours le créole : "Comme on dit aujourd'hui *autant ... autant [...]*, on a dit autrefois, et jusque vers la fin du XVIIIe siècle, *autant que ... autant : AUTANT QUE sa fureur s'est immolé de têtes, AUTANT dessus la sienne il croit voir de tempêtes* (Corn., *Héracl.*, I, I)."

2079 Wòch la pase "prèske" sou tèt mwen (La pierre est passée presque sur ma tête)

A. La phrase-entrée semble, a posteriori, bien peu naturelle. Précisons qu'elle a été proposée par le collectif qui s'est chargé de l'élaboration du questionnaire de l'Atlas. Probablement employé par les bilingues haïtiens (du moins les bilingues francophones), l'adverbe [prèské] n'est mentionné qu'une seule fois (cf. 1A). C'est peut-être l'indice que [prèské] est spécialisé dans l'indication de l'aspect prospectif (cf. carte et comm. 2078).

Autres adverbes cités : [trò raz 11/trò ra 16].

Les témoins citent le plus souvent des prépositions de valeurs variées : [pwé 2B/pré 5, 8B, 15, tu pré 1B, 2A, 3A, 18, 19, raz 1C, 10B, 17C, raz a 8C, a razad 19, bò 2C, 10A, 14, 17A, 20B, dévã 3B, sv 8A, sv kóté 17B, nã mitã 20A].

B. Les étymons sont les adverbes et locutions adverbiales, les prépositions et locutions prépositives suivants : "presque", "à ras", "au ras de", "près de", tout près de", "au bord de", "devant", "sur", "sur le côté", "dans le mitan".

2080 Kay la ka gwo, kay la ka piti, "selon" lajan ou bay (La maison peut être grande ou petite selon l'argent que tu donnes)

Les réponses montrent qu'il existe plusieurs façons d'exprimer qu'une chose est en proportion d'une autre : [sé sɛ̃lɔ̃/é sɛ̃lɔ̃, sɛ̃lɔ̃] (< (c'est) selon) ; [mɛzi 210, 11, 16] (< à mesure de) ; [valè 17A] (< à valeur de) ; [dapre 16C]

(< d'après); [miwó] "à hauteur de" (origine obscure : < haut, mi-hauteur ?).

En 10, on remarque l'usage de constructions parallèles : ["mɛzi lajã u, mɛzi wãga u"] "Tel argent, tel philtre magique", ou encore [sɛ̃lɔ̃ sa u bay la, sɛ̃lɔ̃ yó ba wu !] "Ce que tu donnes, c'est ce que tu reçois". Ces corrélations sont assez voisines des propositions elliptiques qu'on trouve dans le système français de la comparaison : "Autant de têtes, autant d'avis", "Tel père, tel fils" (Grevisse éd. 1969, § 1044, p. 1123).

2081 Tout moun vini "sòf" (~ "eksepte") grann mwen (Tout le monde est venu sauf ma grand-mère)

A. On remarque immédiatement que les formes [sòf] et [eksepte] sont assez peu employées : [sòv 10, 8+/sòf 1+, 3+/sòf 15] (< sauf), [asépté 1+/ésépté 3+, 10+/épsépté 8+/éksépté 17+] (excepté). Le marqueur [sòv ... sèlmã 6B, 11] paraît un peu plus naturel.

L'usage le plus courant pour marquer l'exception consiste à employer des constructions plus analytiques (nous proposons une seule traduction par structure) :

- "Tout le monde est venu, seulement Jacques qui est resté" (2, 3A, 4, 5, 16, 17A, 18, 20)
- "Tout le monde est venu, mon grand-père seulement qui n'est pas venu" (6A, 8B, 15A, 19B)
- "Tout le monde est venu mais mon père n'est pas venu" (1A, 19A)
- "Tout le monde est venu mais une seule personne n'est pas venue" (8A)
- "Tout le monde est venu, toi tu n'es pas venu" (not. 2).

B. Voir comm. 2122 et 2170.

2082 Timoun ase fè dezòd "sou" granmoun ! (Les enfants, cessez de faire du bruit en présence des adultes !)

Plusieurs variantes sont citées : [sɔ], [ãwó], [kóté]. La variante qui obtient le score le plus important est [sɔ] (onze mentions) : elle n'a pas ici la même valeur que dans les contextes figurant sur la carte 2060 (= "sur", "au dessus de"). Il en va de même pour [ãwó] (quatre mentions).

[kóté/kòt] compte quatre mentions, alors que [bò kòt] n'est donné qu'une fois.

Nous ne comptons pas comme variantes les paraphrases obtenues en 11 et en 19 : litt. "Cessez de faire du bruit dans la tête des gens".

2083 Li kapab chè, li kapab bon mache "suivan" gwochè tanbou a (Le tambour peut être cher ou bon marché selon sa taille)

Cette carte complète la carte 2080. Les témoins répondent parfois en utilisant la préposition [sɛ̃lɔ̃ 3C, 4A, 4B, 10+] (< selon).

Il leur arrive également de proposer une paraphrase : ils ajoutent à la première partie de la phrase-témoin "Il peut être cher, il peut être bon marché" l'expression [é sēlō/sé sēlō] (< c'est selon).

Autres formes (étymon : "suivant") : [swivā 1+/s̄wivā 5+/sivā 16+, 17+, s̄wivā dé 10B] (une seule mention spontanée).

2084 Pase yon bale "toutotou" kay la pou mwen (Passe le balai autour de la maison)

A. Il n'est pas toujours facile de distinguer les emplois prépositionnels des emplois nominaux.

Prépositions citées : [alawōn 1], [tulótu 3/tutótu 7], [alātu 11].

En 14 et en 6B [alātu] est employé comme nom. En 6A, en 8, il est fait un usage nominal de [tutótu].

En 16C, [alarōn] semble employé comme nom : il commute avec [tu lakú a] "tour du "lakou""

Le témoin 19 mentionne un adverbe [tupatu] "partout".

B. Grevisse (§ 864, p. 856) indique que "à l'entour de est une locution prépositive qui a vieilli : elle est généralement remplacée par *autour de* (Ac.) : *Le malheureux lion (...) fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs* (LA F., F., II, 9)". Il ajoute dans une note : "Tout partout s'est dit dans la vieille langue [...] Cette locution est restée vivante dans le langage populaire".

L'étymon de [alawōn] est obscur : "à la ronde" ? "rond" ? "environs" ? On trouve en 6C et 15 un substantif [wōn] "tour" et en notice 10 la locution verbale [fè viwōn] ainsi que le dérivé verbal [viwōnē] "faire le tour de". Une création analogique sur le modèle de [alātu] n'est pas exclue.

2085 "Vè" minwi vèy la koumanse (Vers minuit, la veillée commence)

A. Plusieurs variantes sont proposées : [vè/vè^r 20] (la plus fréquente), [vè patit... kōsa], [a patit... kōsa] (< à partir de), [bò... kōsa]. [kōsa] a le sens de "à peu près". Cf. comm. 2106.

B. Les sources étymologiques sont claires : "vers", "à partir de", "au bord de ... comme cela".

2086 Fè sa "dabò" aprè ou aval jwe (Fais ça d'abord, après tu iras jouer)

A. La variante [avā/avā] est très souvent citée. [dabò] vient en second lieu.

En quelques points est citée la forme [davās 10, 16/davā 16] qui semble être un mot-valise : [dabò+avā].

Pour exprimer qu'une chose doit être faite en premier lieu dans une série ordonnée, une autre chose devant être faite ensuite et assurer le balisage de la progression textuelle, différentes solutions sont attestées : [... pitó, ap^hè... 3] "Fais ça plutôt, après..." ; [fè sa a, lè u fini... 5] "Fais ça, quand tu as fini..." ; [dabò+ ..., aprè sa ...15]

"D'abord ... après ça", [... debò, lèfini ...] "Fais ce travail d'abord, ensuite ...", [... avā, aprè ... 19] "... avant, après ...", [... āprémýé, aprè... 19] "... en premier, après ...".

En notice 7, est reporté un tour où la forme [avā] se trouve répétée deux fois dans des positions opposées (début et fin de phrase) : [avā m al nā buk la m ap sèklé avā] litt. "avant d'aller au bourg, je sarcle avant" (mise en relief).

B. Etymons : locution adverbiale "d'abord", adverbe "avant".

2087 Mete chen an "deyò" pou l pa sal kay la (Mets le chien dehors pour qu'il ne salisse pas la maison)

A. Le même adverbe est donné partout. La carte offre surtout un intérêt phonétique : [dèyò/dɛyò/dæhò 7].

On remarque en 20 la possibilité pour l'adverbe de recevoir un déterminant : "Il va retirer la chaise de dehors".

En notice 13, on note l'emploi de [dèyò] comme second élément de composition : [mājé-dèyò] "casse-croûte qu'on prend dehors" (= hors de chez soi).

B. Etymon : adverbe "dehors".

2088 M dwe yon "bann" (~ "dal", "chay") lajan kay msye Pòl (Je dois une grande quantité d'argent chez monsieur Paul)

A. Les quantificateurs cités appartiennent à des classes grammaticales distinctes. La détermination quantitative qu'ils fournissent est imprécise. Toutes les variantes attestées visent une quantité très importante

- adverbies de quantité [āpil] et [tāntó 11C]. L'adverbe [āpil] peut s'employer avec des noms de substances continues : [dló], comme discontinues : [lajā] (argent), [eyē] (chien).

- déterminant indéfini + classificateur : [{ō} pil, bān, dal, mas, kay, valiz, dépó, valè, cay, pakèt, wuló, kātité, bèl].

Certains des quantificateurs cités, comme par exemple [wuló 20] sont probablement d'usage très limité : [ō wuló] ne s'emploie sans doute qu'avec le mot [lajā] (l'argent se présente parfois dans les banques en rouleaux de pièces de monnaie).

Cf. également carte 2109 le quantificateur : [piyay] : [u mājé ō piyay mājé 10C].

B. A l'origine des tours créoles, il y a une construction génitive (N1 de N2) avec comme éléments N1 des noms de quantité ("une pile de livres"). Etymons : "pile", "en pile", "bande", "dalle", "masse", "case", "valise", "dépôt", "valeur", "charge", "paquet", "rouleau", "quantité", "belle", "pillage".

Le mot [bidiwōn] est d'origine obscure. L'étymon de la variante [tāntó 11C] est sans aucun doute le mot espagnol "tanto" (quantité).

Le quantificateur [ō bān] figure sur d'autres cartes (cf. 120, 168, 2089). Il peut s'employer absolument avec un verbe : [ō ti kal, u ka acté ō bān] "(Avec) peu, tu peux acheter beaucoup" (cf. carte 1484). [bān] s'emploie également avec le sens de "troupe d'animaux" (cf. comm. 1795, "troupeau de chèvres").

2089 Te gen "yon pakèt" moun ap tann doktè a (Il y avait une grande quantité de gens en train d'attendre le docteur)

A. Il est intéressant de comparer les données de cette carte avec celles de la carte précédente, étant donné que la base nominale n'est pas la même dans les deux cas. Peuvent s'employer tant avec le mot [ləjɑ̃] "argent" qu'avec le mot [mɔ̃] "personne" les quantificateurs suivants : [ɑ̃pil ; ʃɑ̃] pil, bɑ̃n, pakèt, valè, piyay]. Les autres quantificateurs semblent spécialisés dans la détermination de [mɔ̃] (ou d'un éventuel autre mot marqué [+ humain]) : [ʃɑ̃] kòlòn/kólòn, fuł, lapópilas, rasɑ̃blé] (< colonne, foule, la populace, rassembler).

B. Se demandant si les langues romanes sont sensibles à une vision classificatrice de l'expérience, Pottier (1987 : 189) note que "le français présente une solution lexicale à travers une combinatoire relevant d'une certaine adéquation sémantique ou isosémie". Il relève la présence parmi les classificateurs du français de "une colonne de soldats". Signalons que l'haïtien offre également dans de nombreux autres cas (partie d'un tout, accumulation d'éléments, groupement d'éléments, petite quantité d'éléments), une telle "solution lexicale".

2090 M t ap etidye "byen pwòp" (J'étais en train de très bien travailler)

A. Dans toutes les réponses, des adverbes sont adjoints à d'autres adverbes ou adjectifs adverbialisés, permettant ainsi d'indiquer le degré (intensité forte). Nous relevons les combinaisons suivantes :

- [ʃbyē] bē, dus, pwòp] < bien bien, bien doux, bien propre.
- [trè byē] < très bien
- [tu byē] < tout bien.

B. En français, l'intensité forte a, entre autres, pour marques les adverbes *très* et *bien*. L'adverbe *tout* peut, dans cette langue, porter sur un adverbe ("tout récemment"), d'après Arrivé *et al.* (1986 : 205).

C. Il n'est pas indifférent de remarquer que les enquêteurs et les témoins ont employé l'adverbe recherché, à différentes reprises, dans une construction très caractéristique du créole, qu'il n'est pas toujours facile de rendre en français. Dans ce type de structure, on observe à la suite du verbe la présence d'un complément d'objet interne, un nom déterminé qui est toujours de la même forme que le verbe en question (cf. 3, 4, 7, 8, 15 et not. 6) : litt. "Je travaillais mon travail...", "Je chantais mon chanter...", "Nous parlons notre parler", "Nous étions assis de notre asseoir". Sur le plan sémantique, il semble que ce type de structure permette de marquer l'intensité du contenu notionnel du prédicat ("être tout à qqch.") : "être en plein travail", "être tout à son chant", "avoir une conversation à batons rompus", "être confortablement installé pour une période indéfinie".

2091 Tout sa li fè li fè l "byen" (Tout ce qu'il fait, il le fait bien)

A. L'adverbe [byē] est le plus souvent cité. Il peut lui-même être précédé d'un adverbe : [trè byē 1/àrè byē 10].

Autres formes attestées : [pwòp], [kòrèk] (emploi adverbial d'un mot appartenant à la catégorie des adjectifs). Nous remarquons que [pwòp] peut être affecté d'un adverbe : [trè pwòp 16, byē pwòp 16].

Il est à noter que dans la grande majorité des énoncés, l'adverbe est adjoint à un verbe.

La forme citée en 5 n'est pas un adverbe : "Tout ce que tu fais, tout est bon !".

B. Etymons : "bien", "très bien", "propre", "correct".

Rappelons que le français fait usage d'adjectifs adverbialisés : "De très nombreux adverbes sont créés par "changement d'emploi" d'un adjectif suivant un verbe, qui devient adverbe quand il ne s'accorde plus". (Arrivé *et al.* 1986 : 47).

2092 Tifi sa a "byen" bèl (Cette jeune fille est très belle)

A. Plusieurs adverbes permettent de marquer l'intensité forte.

Les uns sont préposés au prédicat : [byē 1, 2, 8, 10, 14, 15, 16, 18], [trè 4], [byēmā 1]. L'adverbe [āpil 5, 6, 18] suit le prédicat.

L'expression de l'intensité forte suscite parfois une intonation exclamative :

- 3A (+ adverbe [vré]) "ça c'est vraiment une belle fille !"

- 3B (+ particule d'assertion forte [wi]) : "cette fille c'est une belle fille oui !"

- 17B (+ morphème [ala] (< que voilà, a v(oi)là (?))) : "quelle belle fille !".

Sans prétendre qu'il est fait un usage productif du suffixe adverbial [-mā] (ce n'est pas le cas avec [byēmā 1]), rappelons tout de même l'existence de l'adverbe [kréyòlmā] "créolement" (cf. carte 1517, pt 18) et de [malmā] (cf. carte et comm. 2147).

B. Les sources étymologiques sont les adverbes "bien", "très", dans le même emploi qu'en créole (marques d'intensité forte). Signalons à ce propos que certains adverbes en "-ment" fonctionnent également comme de telles marques (cf. Arrivé *et al.* 1986 : 204.), d'où peut-être l'existence du néologisme créole [byēmā].

L'étymologie de l'adverbe [āpil] est examinée dans le comm. 2094.

2093 Kanpe "doubout" ! (Tiens-toi droit !)

A. Plusieurs adverbes sont donnés : [dwat/dwa/drèt 16], [dubut/début/dzibut/dibut], [début-dwat] (fcomposé néologique).

La carte offre un intérêt surtout phonétique : ± prononciation de [-t] final, traitements variés du groupe français "oi" (autant de traces d'une variation ancienne du français colonial).

B. Etymons : "droit" et "debout". RC (1974 : 746) note à propos du mot réun. "debut" (vertical, droit sur ses pieds) qu'il existe également dans les autres créoles de l'Océan Indien, ainsi qu'en créole haïtien. Il ajoute que le créole a conservé la prononciation dialectale du mot (prononciation du t final). Et de fait, on constate que toutes les formes haïtiennes issues de ce mot présentent la consonne finale.

2094 Li travay "anpil" (Il travaille beaucoup)

A. Deux adverbes sont cités : [āpil] et [dû 3]. Ils sont synonymes dans le contexte du verbe [travay]. Mais il est douteux qu'ils le soient avec un verbe comme [palé] (cf. énoncé 13 [l pal āpil] "il parle beaucoup") ; un tour comme [l pal dû] aurait le sens de "il parle durement".

En notice 13, on relève l'expression du degré élevé : [plédé palé āpil] "ne pas cesser de parler beaucoup" ([plédé] est un auxiliaire d'aspect).

L'adverbe peut être clivé : cf. notice 19 : litt... "(les) cartes c'est (un) truc qui fait beaucoup de jeux beaucoup". Ce clivage traduit peut-être une emphase (comme c'est le cas pour le clivage du prédicat).

B. Etymons : locution "en pile" ; emploi adverbial de l'adjectif "dur".

L'adverbe [āpil] a pour étymon la locution "en pile" (FEW VIII, 476-7 : "Afr. belle pile "grande quantité" (ca 1310), à pile "en masse" (ca 1310), mfr. par piles "en colonnes serrées (de personnes)" (ca 1500), Esternay pile "multitude" [...]).

2095 "Antouka", "kèlkilanswa" (en tous les cas)

Les données recueillies ne correspondent que rarement aux réponses attendues. Elles sont cependant intéressantes en vue d'une étude de certains types de propositions circonstancielles concessives en créole.

Il est souvent fait usage, pour introduire ces propositions, de la conjonction de subordination [mēm si 2A, 2B] "même si".

La répétition de la conjonction [mēmsi ... mēmsi 3A, 14] "même si ... même si...", [ké ... ké 7A/kit ... kit 15] "que ... que..." permet de faire se succéder des circonstancielles de même nature : "Même si elle est bonne, même si elle n'est pas bonne, je vais partir" (14), "Que la route soit bonne ou qu'elle ne soit pas bonne, je vais voyager" (not. 7).

La conjonction peut être ellipsée, mais dans un tel cas, l'emploi de l'adverbe [kāmēm/var.] semble indispensable : [bō pa bō, n av alé kāmēm 6A] "Bonne, pas bonne, nous partirons quand même" ; [mōcè laravin mèt vini, li mèt pa vini, m ap jābé kāmēm m alé, not. 19] "Mon cher les eaux torrentielles peuvent venir, elles peuvent ne pas venir, je vais quand même traverser, j'y vais" (not. 19).

Les formes citées en entrée, issues de fr. "en tous les cas", et "quoiqu'il en soit", ne paraissent pas d'un usage naturel dans ce type de contexte (exception en 4 : [ātuka si]).

2096 Ou "antravè" nan pòt la (Tu es en travers de la porte)

A. La forme [ā travè] peut, comme dans la phrase d'entrée, faire office de prédicat : cf. en 1 "Tu es en travers de la porte". (Notre découpage graphique tient compte des possibilités de commutation).

On distingue des emplois plutôt adverbiaux (2, 3, 8A, 8B, 10B, 11A, 11B) et des emplois régissant un complément introduit par la préposition de lieu [nā] (14, 15, 16D, 18, 19) : on note dans ce cas l'emploi de [ā travè nā] litt. "en travers dans". En 16, la locution prépositive [ā travè nā] est donné comme synonyme (local) des prépositions [nā mitā] "dans le mitan de", [ó milyèl] "au milieu de", [nā] "dans".

L'adverbe [dé travè] n'est donné qu'une fois (pt 2).

B. Etymons : "en travers", "de travers".

2097 Al nan mache, "antretan" m ap lave asyèt yo (Va au marché, pendant ce temps je vais laver les assiettes)

A. Les données sont lacunaires ou incomplètes (on n'apprend pas grand-chose sur l'emploi de la conjonction [pãdã ké 3+, pãdã 3] "pendant que"). Voir cependant carte et comm. 2191.

L'adverbe de temps [ãtrétã] "entre-temps" est cité en 16. Il est paraphrasé par [mēm ēstã ã] litt. "le même instant", "au même instant".

Pour marquer l'existence d'un rapport de simultanéité, on peut utiliser [tã 14, 20, détã 17] "alors que, pendant que". Valdman *et al.* (1981) cite dans son dictionnaire les variantes "etan, etan, entan, antan" de la conjonction. Cf. comm. 2191.

B. L'étymon des formes [tã, détã] est "étant", participe présent du verbe "être". "Comme forme verbale, le participe présent exprime généralement une action simultanée par rapport à l'action marquée par le verbe qu'il accompagne" (Grevisse éd. 1969, § 767, p. 718). Dans une note à caractère historique (§ 803, p. 761), le grammairien précise encore :

"On employait autrefois en construction absolue des participes présents impersonnels, qui forcément n'avaient pas de sujet : *Mais, lui fallant un pic, je sortis hors d'effroi* (Mol., *Fâch.*, II, 2) [...]. Cette construction subsiste dans *étant donné, étant entendu, étant établi*, etc. – Elle se retrouve parfois aussi (mais elle a généralement une teinte archaïque) dans *y ayant* (= puisqu'il y a), *étant* (+ adjectif ou participe attribut), *s'agissant de* (= puisqu'il s'agit, s'il s'agit, quand il s'agit) : *Il n'avait cessé d'entretenir avec elle des intelligences secrètes, étant toujours bon de maintenir un espion dans la place* (Th. Gautier, *Le Cap. Frac.*, XIII) [...]."

Ducœurjoly (1802 : 351) signale l'existence du morphème «pendant» : «pendant ly va fair ça vous va fair l'aut qui chose» (tandis qu'il fera cela vous ferez autre chose).

2098 M rankontre l "bab pou bab" (~ "fas a fas", "je pou je") (litt. Je l'ai rencontré face à face)

A. La variation est importante. Elle tient au lexique mis en œuvre [fas] "face", [bab] "barbe", [mãtõ] "menton", [buc] "bouche", [zyé/jyé/jyé] "œil", [nē/nē] "nez", [vizaj] "visage", [djõl] "gueule", [dévã] "devant", [brav] "courageux", et également à la nature de l'élément de relation : [a], [pu], [ã].

En 18A est donné un adverbe [brèf]. Plusieurs témoins mentionnent l'emploi de l'adverbe [ãsãm] "ensemble" (point 3A, not. 20).

B. Les étymons sont les locutions adverbiales "face à face" et "nez à nez".

2099 Li "bata" midi (Il est presque midi)

A. La forme citée en entrée n'est jamais donnée. Elle est acceptée en 10D.

Adverbes ou locutions adverbiales collectés : [prèské/prèské/pwèské], [pwèdé 3B], [pré 10], [prè pu 16/prèt pu 19], [prèt ké pu 5], [vãsé 10, 11, 15, 16, 17, 20], [tu ... tu 10C]. Cf. comm. 2078.

D'autres constructions impersonnelles sont également mentionnées : "Il ne manque rien pour qu'il soit midi" (6A), "il est près de manquer une minute pour qu'il soit midi" (8), "Il manque une petite quantité pour qu'il soit midi" (18B). Une

construction parallèle est attestée en français méridional (et peut-être dans d'autres variétés de français). Dans le film de Marcel Pagnol, *La femme du boulanger* (1938), l'un des villageois dit en effet : "Il manque vingt minutes pour cinq heures". Voir en complément le comm. 2165.

B. Etymons : "presque", "près de", "prêt à" (avec la valeur "sur le point de"), "avancer". En ce qui concerne la forme obtenue en 10C, il est difficile de savoir si on a affaire à un morphème discontinu [tu ... tu] (< "tout") (?), ou à deux morphèmes homophones, l'un issu de "tout", l'autre de "itou". (cf. comm. 2175).

L'origine de l'adverbe [bata] est obscure. Un étymon "battant" (cf. "midi battant") semble exclu.

2100 Moun yo leve "bonè" (Ces gens se sont levés tôt)

A. La carte n'offre qu'un intérêt limité : la forme [bónè/bónè 18A/bónè^r 4] est la plus citée. Elle peut recevoir un adverbe (4, 10A) : "se lever très tôt"

Synonymes locaux : [lévé gwó vāju 10B] "se lever à l'aube", [lévé grāmmtimatē] "se lever de grand matin".

[kv l ju, avā l ju 18] "(Se lever) comme il est jour, avant le jour".

B. Etymologies : "de bonne heure", "de bien bonne heure".

2101 "Menm" (~ "ata") timoun yo li pa bay anyen (Même aux enfants, il ne donne rien)

A. La deuxième forme proposée en entrée n'est jamais mentionnée de façon spontanée (cf. 10, 15, 16, 19).

Les témoins citent massivement le marqueur d'inclusion (adverbe argumentatif) [mēm/mèm].

B. Etymon : "même". L'origine de [ata] est inconnue.

2102 Li "sitèlman" (~ "si", "tèlman") malad, menm manje li pa ka manje (Il est si malade qu'il ne peut même pas manger)

A. Plusieurs adverbes d'intensité sont donnés : [tèlmā], [si], [sitèlmā], [āpil] (cf. comm. 2094). Avec [sèryé 8B], nous avons un emploi adverbial de l'adjectif.

Nous remarquons la position variable de l'adverbe, situé entre le sujet et le prédicat (2, 3, 4, 10, 14, 15, 16B, 18A, 20B), ou bien devant le groupe sujet + prédicat : [sitèlmā l malad... 16A] "Tellement il est malade...", [tèlmā l rēmē travay ... 18B] "Tellement il aime travailler ...", [gad sitèlmā m wè jā ètèl malad ... 11B] "Regarde tellement je vois comme un tel est malade ...".

En 19, [afòs] (< à force de) commute avec [sitèlmā].

En 5, le sujet est une proposition : "Qu'il soit très malade fait qu'il ne peut pas parler".

B. Source-étymon : adverbe "tellement" introduisant, dans un usage familier, une proposition circonstancielle de cause. Il devait également, à l'époque coloniale, se manifester sous la variante "si tellement". RC (1974 : 864) relève l'emploi de

"sitèlmā" (tant, tellement) en réun. et en français canadien. Renvoi est fait au FEW XIII, I, 56, b.

Nous trouvons dans *Le bon usage* la remarque suivante : "La langue familière emploie *tellement* au lieu de *très* (ou de *beaucoup*) dans les phrases négatives ou interrogatives : *Cela n'est pas tellement important.* - *Y a-t-il tellement loin ?* [...] L'expression pléonastique *si tellement* est de la langue vulgaire : Turelure : *Eh bien, les gens de la Race sacrée, ils s'entendaient si tellement bien entre eux autrefois...* (P. Claudel, *Le Pain dur*, I, 3)" (Grevisse éd. 1969, § 852, p. 846).

2103 "Aprè" nou pral sinema (Après, on va aller au cinéma)

A. La carte offre les adverbes suivants : [aprè/aprè/apwè], [lèfini/lòfini], [ās̄wīt]. L'adverbe peut être supprimé sans que soit pour autant supprimé le lien de coordination entre propositions, alors marqué par la seule succession : cf. 8 : "Nous allons nous baigner, en sortant du bain nous mettrons des vêtements sur nous, nous partirons" ; cf. 14 : litt. "Je finis de me baigner, je pars ; je finis de me baigner, je vais faire un service (vodou)".

Certains témoins marquent le rapport de postériorité à l'aide d'une proposition circonstancielle de temps introduite par [lè] : [lè nu fin mājé nu pral Jérémī 17A] "Quand nous aurons fini de manger, nous allons aller à Jérémie" ; [lè n fin fè l ... 20A] "Quand nous aurons fini de le faire ...".

B. Etymons : "après", "l'heure finie", "ensuite".

"Le participe passé peut exprimer, avec la valeur d'une proposition circonstancielle : le temps : *Et monté sur le faite, il aspire à descendre* (Corn., *Cinna*, II, 1). - *Une fois parti, je ne reviendrai plus* (Ac.) [...]". (Grevisse éd. 1969, § 780, p. 728).

2104 Plant yo mouri "tank" (~ "tan") lapli pa tonbe (Les plantes meurent tellement il ne pleut pas)

A. Les données sont lacunaires. Quelques témoins mentionnent les adverbes d'intensité forte [tāt/tāk/tāḱ/tā], [tèlmā], [sitèlmā] (cf. comm. 2102).

B. Etymologies : "tant", "tellement", "si tellement".

2105 Li di "konsa"... (Il a dit comme ça ...)

A. L'intérêt de la carte est surtout phonétique : [kōsa/kōha].

En 17 avec la préposition [vè], l'emploi de [kōsa] permet d'indiquer une approximation : [m ǰé rivé vè labrin kōsa] "J'étais arrivé vers le coucher du soleil comme ça" (cf. également comm. 2106).

B. "Dans la langue populaire [comme ça] s'emploie fréquemment aussi comme expression de soulignement ou de remplissage, notamment entre un verbe déclaratif et son complément d'objet : [...] *Monsieur m'a dit comme ça de lui mettre le lit de fer dans son cabinet* (Id., *Le mannequin d'osier*, p. 146) (Grevisse, § 513, p. 459).

L'emploi se trouve dans tous les créoles. En réun., selon RC (1974 : 160) "kòm sa" est une formule qui dans le récit, "marque le début d'un discours [...] ou le changement d'interlocuteur dans un dialogue rapporté. [kòm sa] introduit toujours la reproduction

des paroles prononcées. Souvent [la formule] apporte une nuance d'indétermination [...] et renforce parfois "peut-être" [...]. Les différents tours attestés en carte et en notice montrent que les emplois haïtiens du mot sont très voisins. Voir également les cartes et comm. 2106, 2119.

2106 M ka gen de twa mamit diri "konsa" (Je peux avoir approximativement quelques "marmites" de riz)

Pour indiquer que des quantités sont approximatives, on use de différents marqueurs :

- [kōsa] : [détwa mamit diri kōsa 16] "A peu près quelques mesures de riz", [vê mamit pitimi kōsa 18] "Environ vingt mesures de millet, une vingtaine de mesures à millet", [dis mamit pwa kōsa 11] "Environ dix mesures de haricots, une dizaine de mesures à haricots"

- déterminant indéfini combiné à un numéral cardinal : [ō dis mamit ...15] "Une dizaine de mesures"

- déterminant indéfini [ō] combiné à un adjectif indéfini pluriel : [m ka gē ō dé ti mamit diri 8] "Je peux avoir environ quelques petites mesures de riz" ; [m ka bészwē ō détwā ti gódé tu 8] "Je peux avoir besoin d'environ quelques petits godets aussi" (le "godet" est une mesure de capacité ; le témoin fait référence à la contenance de la mesure).

Il est à noter que dans ce contexte [dé 8A] et [détwa] ne signifient pas "deux" et "deux trois", mais "quelques". Le déterminant indéfini [détwa] n'apparaît pas toujours comme tout-à-fait figé : cf. les tours moins figés : [dé ũ twa mamit/dé ó twa mamit 7] "deux ou trois marmites", [ō dé swa twa mamit mayi 2] litt. "une deux soit trois marmites de maïs".

- déterminant complexe précisé par [kōsa] : [m gē ō vē mamit kōsa 14] "J'ai environ une vingtaine de mesures".

Le créole n'a pas conservé le suffixe français "-aine" qui permet de former des termes collectifs désignant des nombres précis, habituels ou le plus souvent approximatifs, marqués par le radical (Grevisse éd. 1969, § 420, p. 356) ; il offre cependant le mot [névèn/var.] < neuvaine).

Voir aussi le comm. 2155.

B. Le créole colonial décrit par Ducœurjoly (1802) offre des dérivés numéraux : «Et moué, mo va gagné aussi nion douzaine sac d'igo ?» (p. 373 : Et moi, j'aurai aussi une douzaine de sacs d'indigo ?). C'est peut-être de ce modèle que procèdent certains des tours employés à l'heure actuelle : [ō dis mamit 15], par exemple, paraît issu de «nion dizaine marmites» («dizaine» ayant fait l'objet d'une réduction phonétique).

2107 L ap vin lòt semenn "pito" (Il va venir l'autre semaine plutôt)

A. Deux adverbes sont cités : [pitó] et [dépréférās] (une mention, non spontanée).

Nous remarquons la place variable de [pitó] : [pitó u rété 2] "Il est préférable que tu restes" (verbe impersonnel), [fè sa pitó... 3] "Fais ça plutôt", [kité m al ō lòt kóté pitó 11] "Laisse-moi aller plutôt à un autre endroit" (adverbe).

En 11A, la forme employée comme prédicat signifie "aimer mieux, préférer" : [mwē ta pitó alé lòt sémèn 11] "J'aimerais mieux (y) aller l'autre semaine". Cf. comm. 2039 et 2109 C.

B. Etymon : "plutôt".

2108 Li wè "depreferans" yon gwo kouto (A la place il a vu un grand couteau)

La forme de l'entrée est citée deux fois seulement. Il semble plus naturel pour la majorité des témoins de joindre deux propositions, dont l'une est introduite par le présentatif [sé] (qui permet de mettre en valeur le propos) : cf. en not. 3 : "Je n'ai pas vu de crayon sur la table, c'est un stylo que j'ai vu" ; cf. 5 : "Il n'a pas vu l'assiette, c'est un verre qu'il a vu".

2109 Li manje "twòp" (Il mange trop)

A. Le plus souvent, l'adverbe cité sur la carte est postposé à un verbe et se trouve en fin de groupe rythmique : [u mājé twòp 4/u mājé tròp 18] "Tu manges trop", [li palé twòp] "Il parle trop" (voir également carte 2110, pt 6, not. 6).

L'adverbe peut modifier un nom, mais dans ce cas il précède ce nom : [li mājé twòp mājé 16] "Il a mangé trop de nourriture" (cf. aussi carte 2110, not. 13 : [si u mèt twòp dló ...] "Si tu mets trop d'eau ...").

Il peut être employé comme expression prédicative : [li twòp pu balé 13C] "Il y (en) a trop à balayer".

Quand l'adverbe modifie un autre adverbe, il lui est antéposé et apparaît alors sous une forme courte : [u sòti twó ta 9A] "Tu sors trop tard".

Pour un résumé portant sur la variation formelle liée au contexte, cf. comm. 2110.

B. L'étymon est l'adverbe "trop" lequel s'emploie avec un adjectif, un verbe, ou un adverbe, mais également avec un nom (il est alors construit avec *de*). Enfin "trop" peut être employé comme attribut avec "être" (d'après Grevisse éd. 1969, § 853, p. 846).

C. Le tour cité en 1A offre un intérêt tout particulier. L'adverbe de degré [dépasé], qui marque l'intensité excessive, est manifestement issu, par grammaticalisation, du prédicat d'évaluation qui indique le dépassement, en l'occurrence [dépasé/pasé] (< dépasser). (Cf. carte 2209, pt 3). On peut donner l'exemple virtuel suivant : "L'enfant a mangé à dépasser le niveau toléré" > "L'enfant a mangé à dépasser". Dans le second cas, le repère est effacé.

Nous avons vu dans le comm. 2039 D que le créole colonial décrit par Ducœurjoly (1802) offre certaines structures comparatives à morphème discontinu «pitôt... passé». Dans cet état de langue, l'élément «passé» est également employé seul dans des énoncés où il est affirmé qu'une quantité examinée dépasse un niveau de référence.

Certains des emplois de «passé», tels que notés par Ducœurjoly, sont très proches de ce qu'on observe dans les phrases comparatives en français populaire africain : "Il est beau que toi", "il court vite que moi". Manessy (1989 : 94) note que ces phrases, équivoques pour un francophone, sont du point de vue du locuteur africain, correctement formées, qu'elles ne comportent aucune ellipse et qu'elles énoncent

sans doute possible une comparaison de supériorité (il est plus beau que toi, il court plus vite que moi). Manessy met ces constructions en relation avec une structure sémantique africaine d'évaluation quantitative : "En Afrique, [comparer c'est] évaluer un terme A par rapport à un autre B, qui représente en quelque sorte le degré zéro de la valeur considérée [...] Dans "il est beau que toi", "toi" est B, le point de référence, "il" est A et la valeur en question est la beauté".

L'auteur note ensuite que cette structure sémantique est "traduite" dans les langues africaines par divers procédés parmi lesquels "l'emploi d'un verbe exprimant un degré supérieur de participation à une valeur positive ou négative (A l'emporte sur B en grandeur ou en petitesse)". Il précise qu'une construction, attestée dans des langues appartenant à des familles différentes disséminées sur tout le continent africain, consiste à placer un verbe d'évaluation, en l'occurrence "dépasser", en dernière position dans une série verbale. Manessy impute la diffusion de cette construction par l'application du procédé de sérialisation au problème posé par l'expression du rapport de comparaison tel qu'il est généralement conçu en Afrique.

Rappelons qu'en français, le verbe "dépasser" permet de paraphraser les comparatifs de supériorité. Comme le note Rivara (1990 : 39) : "En disant *Le cyprès a 15 mètres de haut*, on exprime [...] le contenu sémantique *Le cyprès atteint une taille de 15 m* [...]. L'autre résultat auquel peut aboutir une opération de quantification s'exprime naturellement par le verbe *dépasser*, grâce auquel on peut paraphraser les diverses formes linguistiques exprimant une "supériorité" (*Le cyprès a plus de 15 m de haut, c'est-dire dépasse la hauteur de 15 m*)".

La structure d'évaluation créole se présente apparemment sous la forme d'une construction à verbes sériels. Dans le comm. 2039, nous faisons l'hypothèse qu'il y a eu relexification d'une structure sémantique africaine. Il convient d'ajouter que cette construction à verbes sériels est en fin de compte très proche d'une paraphrase naturelle. Ce cas de figure a déjà été évoqué dans le comm. 2061 B, à propos du relateur [ba]. La paraphrase naturelle permet de rendre saillant un composant sémantique habituellement opaque ; elle facilite l'accès au sens étranger. Il est légitime de supposer qu'elle a été, pour les colons, un des moyens de transmettre aux alloglottes africains les informations linguistiques dont ils avaient besoin (que cette transmission soit due à un comportement didactique spontané ou qu'elle soit provoquée).

Précisons que de même que le relateur [ba] coexiste en langue avec le verbe dont il est issu, de même l'haïtien offre un verbe plein [dépasé] "dépasser" (Valdman et al. 1981 : "Ou ap fè yon bagay ki depase ou").

Cf. également *in* comm. 2146 B, 2160, 2197, 2203, 2209 des données complémentaires intéressant le système de la comparaison.

2110 Fanm sa a "twò" bèl pou yon vakabon tankou ou (Cette femme est trop belle pour un coureur comme toi)

A. Cette carte offre des compléments à la carte 2109 et permet de vérifier que cet adverbe créole peut modifier différentes classes grammaticales. Ici l'adverbe de degré (intensité excessive) est, sous une forme variable, le plus souvent antéposé à un adjectif ou à un nom prédicatif : "Cette fille est trop belle, pt 8", "Cette fille est trop belle pour ce coureur, pt 14", "Tu es trop coureur pour cette fille, pt 20" ; litt. litt. "(On obtient du riz pâteux) si tu mets trop d'eau, s'il est trop eau (= trop aqueux), not. 13".

Morphologie : la variation formelle de l'adverbe est à mettre en relation avec sa fonction syntaxique :

- il apparaît sous sa forme longue comme modifieur de verbe (postposé), comme modifieur de nom (antéposé), et quand il assume la fonction prédicative.
- il apparaît sous sa forme courte dans les cas où il modifie des adjectifs, des noms prédicatifs, ou encore des adverbes comme [ta]. Dans ce cas il est toujours antéposé. Ces quelques remarques ne sont valables que dans les limites du corpus considéré. Des recherches plus approfondies seraient nécessaires.

Pompilus (1976 : 7) mentionne en effet l'emploi de "trò" (antéposé) ou de "tròp" (postposé) comme modifieur d'adjectifs [prédicatifs] : "ou trò jouða" (tu es trop fouineur), ou trò ingrat" (tu es trop ingrat) ; "ou jouða tròp" (tu es trop fouineur), "ou ingrat tròp", "li bourrique tròp" (elle est trop mal élevée).

Quant à Sylvain (1979 : 150), elle cite comme équivalentes les séquences "li trò lwē" et "li lwē tròp" (il est trop loin), alors qu'elle donne comme sémantiquement distinctes les séquences "u trò kònē" (vous êtes trop au courant, vous êtes trop rusé) et "u kònē tròp" (vous savez trop de choses).

Dans l'un et l'autre cas cependant, il est légitime de s'interroger sur la représentativité des énoncés proposés, qui témoignent peut-être surtout de la compétence en créole de bilingues francophones.

B. Phonétique (nous prenons également en compte les données de la carte 2109) : [twòp/tʃòp/tròp 14, 18] ; [twò/twó/trò/tró/tʃò] (variation de la voyelle moyenne postérieure, fréquente).

C. Les comparaisons positives avec le français ne manquent pas. Dans cette langue en effet

- *Trop* s'emploie comme adverbe avec un adjectif, un verbe ou un adverbe. [...] Construit avec *de* et un nom, *trop* a la valeur d'un déterminatif indéfini numéral ou quantitatif (d'après Grevisse, § 852, p. 846)
- cet adverbe est placé avant l'adjectif, le nom, l'adverbe qu'il modifie
- il est placé après le verbe modifié ou son auxiliaire.

Le placement de l'adverbe varie d'une langue à l'autre quand le syntagme verbal comporte un verbe non tensé, du moins si l'on considère le français contemporain (qui, faut-il le rappeler, n'est pas le *terminus a quo*) : "Il aime trop se fâcher"/cr. [ètèl rēmē facé twòp 6].

Ducœurjoly (1802) ne signale que la forme longue de l'adverbe, dans deux emplois (devant un adjectif et devant un participe passé délesté de l'auxiliaire) : «sirop là trop poués» (Ce sirop est trop épais, p. 314), «ly trop népicé ragout là» (Il a trop épilé ce ragout, p. 315).

D. L'utilisation qui est faite des deux formes de l'adverbe créole issu de "trop" indique qu'il y a eu historiquement perception de processus "syntactiques" (Milner 1973 : 141 [Milner qualifie ainsi les processus comme la liaison et l'élision qui modifient la forme phonologique au sein des groupes]) du français et que cette perception a fait l'objet d'une réinterprétation, ce qui explique la présence de variantes conditionnées, dépendantes du contexte.

Parallèlement, on note que les représentations phonémiques de formes fléchies françaises, perçues elles aussi, font l'objet d'une spécialisation sémantique. Dejean (1980 : 138) cite entre autres les paires suivantes :

- doux/douce > /du/ "doux", "paisible" " et /dus/ "sucré", "agréable", "friandise"
- gros/grosse > /gwo/ "gros" et /gwòs/ "enceinte"
- petit/petite > /piti/ "petit-e" et /pitit/ "enfant", "fils", "fille"
- plein/pleine > /plē/ "plein", "rempli" et /plēn/ "en état de grossesse (bête)".

E. On remarque tout particulièrement le tour attesté en notice 6 : [Msyé gaspiyé lajã sal ; sã bézwē] "Un tel gaspille salement son argent ; sans en avoir besoin" (emploi adverbial de l'adjectif [sal]). De tels "changements d'emploi" sont courants en français (cf. Arrivé *et al.* 1986, entrée "Adverbe").

2111 Msye pran kalòt "tribòbabò" (Il a pris des gifflès plein la figure)

A. Différentes expressions sont mentionnées :

- [tribò é babò, bò é babò] < tribord et bâbord
- [nã tut {figi, tèt, kò, djòl} Dét. Possessif] < dans toute/tout {figure, tête, corps, gueule} à lui
- [tut {nã figi, nã mæwè, bò tèt, bò mæwè} Dét. Poss.] < tout dans figure, ~ dans mâchoire, ~ bord à tête, ~ bord à mâchoire.
- [tu lé dé bò, tu dé bò figi li] < tous les deux bords.
- [tupatu] < tout partout
- [tut kóté nã figú l] < tous côtés dans figure à lui
- [pluzyè kóté nã figu l] < plusieurs côtés dans ...
- [jis labut] < jusqu'au bout
- [dévã dèè] < devant, < derrière

B. Notés concernant les étymologies.

LGRLF mentionne la locution figurée (vx) *Faire feu de tribord et de bâbord* : faire usage de *toutes* ses ressources (nous soulignons). C'est probablement une séquence de ce type qui a donné naissance à l'adverbe créole.

"Tout partout" : locution de la vieille langue, restée vivante dans la langage populaire (Grevisse, § 863, p. 856). Voir également les comm. 2084B, 2112 et 2157. Dans la plupart des expressions citées, on repère le déterminant [tut] qui est issu du déterminant français "tout" ("quantificateur de la totalité" d'après Arrivé *et al.* : 329). Devant le numéral, on note l'occurrence de l'allomorphe [tu] (< tous les deux bords).

A propos des tours cités en 2A, 2B, 10A, 10B, dans lesquels [tut] figure en position initiale, on ne peut s'empêcher de faire remarquer, à la suite d'Arrivé *et al.*, que "tout" en français, présente, dans ses emplois de déterminant, une particularité unique : il peut être antéposé à un syntagme nominal comportant un article, un possessif ou un démonstratif [...].

Nous ignorons si la combinaison d'adverbes "devant + derrière" était attestée à date ancienne. Il est par conséquent difficile de se prononcer sur le statut (survivance ou innovation) de la locution relevée en 11.

2112 "Toupatou" (~ "patou") (Partout)

A. La variante [tupatu] est souvent citée. La forme [patu 10+, 16+] n'est jamais donnée de façon spontanée. Le "complément" donné en 10A [patu+ kóté] ("partout

côté/par tous côtés ?”) donne à penser qu'il ne s'agit pas d'un équivalent de [tupatu+].

“Équivalents” locaux mentionnés : [tut kóté 1, nēpòt kóté 4] < tous côtés, n'importe quel côté ; [kóté 1 jwēn 16A] “là où il trouve” (le contexte est du type [sé nèg ki kuéé ...] “C'est (un) gars qui couche...”) ; [(dòm) kay tut mun 20A, kay kénépòt mun 20B] “(Dormir) chez tout le monde, chez n'importe quel monde”.

L'adverbe [tupatu] peut être employé comme prédicat : [õ baay ki tupatu 1 yé 15] “(C'est) un truc qui est partout (qu')il est” ; [m ap di “ètèl tupatu” 14] “Je dis : “un tel est partout”” ; [u tupatu ! 18] “Tu es partout”.

B. L'adverbe [tupatu] figure sur plusieurs autres cartes (cf. 2084 et 2111). Il a pour étymon la locution française “tout partout”. Grevisse (§ 863, p. 856) note que Mme de Sévigné s'en amusait, en évoquant le langage de la couturière Mme Reinié : *La pauvre personne ! Vraiment je ne m'étonne pas qu'elle ait mal “tout partout”* (8 février 1690) ; - *Figurez-vous qu'elle a des douleurs “tout partout”* (26 février 1690).

C. Compléments.

Cette question 2112 provoque la mention de verbes composés, l'un binaire [pwómēñē-maéé, not. 6] (promener + marcher) et l'autre ternaire [maéé-môté-désān, not. 19] (marcher + monter + descendre).

Les personnes qui dorment partout (= n'importe où) sont comparées à des dindons (not. 11).

2113 “Adwat agòch” (Çà et là)

A. Le composé adverbial [adwat-agòç/adwat-agóç] est cité neuf fois. En 17B, le témoin donne la variante [dwat é góç 17B]. Il arrive que les éléments du composé soient inversés (cf. 2), ou qu'ils soient dissociés (cf. 8, 15A, 17A, 20) dans des structures où le verbe est le plus souvent répété.

Équivalents locaux : [tribò é babò 17D] (cf. comm. 2111), [tut kóté 18A], [kóté yi pasé 3] “là où il passe”, [tupatu kóté i pasé 3] “partout là où il passe”, [mézi kóté 1 pasé 17C] (< à la mesure des côtés où ...) “dans tous les endroits où il passe”.

B. Le français offre une locution adverbiale “à droite et à gauche” qui signifie “de tous côtés”, “çà et là” (d'après LGRLF).

2114 Se Ayisyen ou ye, “donk” ou pa ka di ou pa konn pale kreyòl (C'est un Haïtien que tu es, donc tu ne peux pas dire que tu ne sais pas parler créole)

Dans la plupart des localités visitées, aucune réponse n'est fournie.

Selon Sylvain (éd. 1979 : 157), les conjonctions “kōsa” et “putèt-sa” marquent entre autres la conséquence. Elle précise justement quelques lignes plus loin (p. 158), que malgré l'existence de conjonctions, “le créole emploie très souvent la juxtaposition au lieu de la coordination [...]”.

Cette possibilité est illustrée par l'énoncé donné en 14 : “c'est Haïtien que tu es, tu ne peux pas ne pas savoir parler créole” (pas de connecteur argumentatif).

La phrase citée en entrée semble relever plutôt du lecte des bilingues francophones.

2115 Li toujou rive "alè" (~"atan") nan travay li (Il arrive toujours à l'heure à son travail)

La locution la plus citée est [a lè/a lèʳ/a lɛ̃/a lɛ̃ʳ] (< à l'heure). On note, dans tous les cas, le maintien d'un segment issu de la préposition "à".

En 20, le témoin cite un tour qu'on peut traduire littéralement par "Il vient toujours sur son heure".

Parmi les équivalents, on trouve [bónè] < de bonne heure, [égzat 18] < exact (emploi adverbial d'un adjectif), [paravā] < auparavant.

L'adverbe [atā] (< à temps) est accepté après sollicitation en 16.

Le tour donné en notice 11, [u rivé a wīt èʳ ubyē a wīt èʳ mwē, u rivé a lè] litt. "Tu arrives à huit heures ou à huit heures moins, tu arrives à l'heure", est manifestement issu du français : Grevisse (S 968, p. 1002) note que "dans l'indication de l'heure, on dit souvent par soustraction : *moins un quart*, ou plus ordinairement *moins le quart* [...]". Voir aussi carte et comm. 2149.

2116 Li kapab vole mi an "alèz" (Il est capable de passer facilement par dessus le mur)

A. Les données sont lacunaires, ce qui s'explique difficilement. Cela tient peut-être au fait que, pour certains témoins, [alèz] a des valeurs distinctes de celle donnée en entrée : "qui vit à l'aise" (cf. not. 15, 19) ; "qui est sans-gêne" (not. 10), "qui est commodément installé" (pt 8). Les enquêteurs ont pu, lors de l'enquête, être gênés par la polysémie.

L'adverbe [alèz] (= facilement) est obtenu en 7+, 11, 14+, 16+, 18+, 19 (il ne fait l'objet que de deux mentions spontanées). Il peut être précédé d'un adverbe : [byē alèz 19].

[fasil ; tré fasil 14 ; byē fasil 4 / bʲē fasil 19] : c'est l'emploi de cet adverbe (modifié ou non par un autre adverbe) qui semble le plus naturel en créole. Il s'agit en fait de l'emploi adverbial d'un adjectif.

Certains témoins signalent l'existence d'expressions en quelque sorte consacrées : en 11, "Ça c'est un truc que je fais en deux temps trois mouvements" ; en 18, "Ça c'est rien à sauter" (= ça se saute comme un rien) ; en not. 3, "Ça je peux sauter par-dessus quand je veux" ; en not. 7, "c'est un truc que tu peux faire facile".

B. Nous insistons sur le fait que divers sens de la locution française "à l'aise" ont été perçus et hérités par le créole.

Quant aux expressions créoles qui permettent de marquer qu'une action présente un caractère de facilité, elles ont des équivalents tout-à-fait voisins en français oral familier.

2117 Yo sèvi tout moun manje yo "apa" (On a servi à manger à tout le monde séparément)

A. L'adverbe le plus cité est [apa/apaʳ 8] < à part.

Équivalents locaux : [séparé 3] (il s'agit ici de l'usage adverbial d'un verbe qui signifie "partager, répartir" : cf. not. 1, 2, 5, 20) ; [pu kōt yó 15] litt. "pour leur compte".

B. Distributivité.

Il est intéressant de noter qu'on peut employer le déterminant distributif [ɛak] devant un mot pluriel : [yó mété yŋn nã ɛak asyèt pa yó, not. 11] litt. "On (en) met un dans chaque assiette part à eux (= chaque leur assiette)". Le français use en pareil cas du pronom : "On en met un dans chacune de leurs assiettes". Grevisse (§ 454, p. 383) note que *chaque* ne s'emploie qu'au singulier. Il précise cependant dans une note : "Lamartine a employé le pluriel *chaques* : *L'âme des sons discords que rendent chaque sons (Mort de Socrate, 885)* : c'est là un emploi tout à fait abusif." La tentative du poète est explorée avec succès en créole.

Sylvain (éd. 1979 : 75) notait déjà que l'adjectif "chak" suivi d'un nom déterminé pluriel signifie "chacun des". Elle donne l'exemple suivant : "chak mutō-y k'muri, n'bulé-l'" (chacun des moutons qui meurt nous le brûlons).

Le tour [yó bay ɛak mun mājé pa yó, not. 20] litt. "On donne à chaque monde manger part à eux (= leur nourriture)", "On donne à chaque personne sa nourriture", permet de constater qu'il y a une différence de nombre entre le COD et le COI.

2118 "Anpatandojodi" m ap manje mwens (Désormais je vais manger moins)

Les données sont de celles qui posent des problèmes de découpage, dans la mesure où elles consistent, au moins pour certaines d'entre elles, en formes plus ou moins figées. C'est le cas en 1, 5, 7, 8B, 10B, 10C, 15A, 16, 18 : l'étymon est une séquence de la forme "en partant d'aujourd'hui".

Autres variantes (qui n'offrent pas de caractère figé) et qui en certains points coexistent avec les formes plus figées :

- [après jodi a 2/var., après dé jodi a 19/var.] < après aujourd'hui
- [apati jodi ya 4] < à partir d'aujourd'hui.

2119 "Apeprè" a ki lè l ap vini ? (A peu près à quelle heure il va arriver ?)

A. Les données sont lacunaires. L'adverbe recherché est donné en 2, 5+, 6, 7+, 8+, 19+ (rares sont les mentions spontanées). Il peut être employé avec un prédicat non réalisé, implicite (cf. 10B : "il est à peu près" ; sous-entendu "de cette couleur" ; voir 16C : "Il est à peu près (comme) lui").

Les enquêteurs ont parfois obtenu un correspondant créole de "presque" (11, 16A, 16B). Cf. également comm. 2099.

Le morphème qui semble utilisé le plus naturellement est [kōsa] (voir 5A, 19A). Cf. aussi comm. 2105, et 2106.

B. Etymologies : "à peu près", "comme ça".

C. A noter la forme [ki kã] de l'adverbe interrogatif en notice 3 (voir le comm. 2189).

2120 "Apenn" li rive li monte kabann (Dès qu'il est arrivé, il s'est mis au lit)

A. Le morphème "apenn" permet, dans la phrase de l'entrée, d'introduire une proposition temporelle subordonnée : le procès exprimé dans cette subordonnée, en l'occurrence "arriver", est de très peu antérieur à celui auquel il est fait référence dans la proposition principale, "se mettre au lit".

Le créole dispose de nombreux moyens pour exprimer ce type de relation temporelle (succession rapide) :

- emploi des morphèmes ou des séquences subordonnantes [apēn 1+ ; 3+, 6, 16+/apèn 19], [mēm 2], [la mēm 4B], [mēm lè 5A], [kō 3B/ku 18, 19, 20]. Le verbe de la subordonnée est parfois précédé d'une particule aspectuelle [fèk 8C] ou [sót 5B] qui marque le caractère extrêmement récent du procès (cf. comm. 2024 et 2026). Nous remarquons en 5B l'emploi d'un prédicat clivé (emphase).

- parfois aussi, deux propositions sont simplement juxtaposées, l'idée de succession immédiate étant alors donnée par le seul enchaînement :

1) [li pò kò mēm rive ... 4, u pó kó mēm rivé ... 8A, u pó kó byē rivé... 8B, li pa kó+ rivé...] "Il n'est même pas encore arrivé qu'il ..., Tu n'es même pas encore arrivé que ..., Tu n'es pas encore bien arrivé que ..., Il n'est pas encore arrivé que ..." : dans tous ces exemples, on remarque que la première proposition est de type négatif et que s'y trouve exprimé un fait non encore accompli au moment où a lieu le fait principal.

2) [mun nā vini tu éó, i mōté kabān → ni 3A] litt. "La personne en question vient toute chaude, elle se met au lit] ; [u fèk rivé tu éó, u mōté kabān u kucé 14] litt. "Tu fais qu'arriver tout chaud, tu te mets au lit, tu te couches".

B. Etymologies : "à peine", "même", "là même", "à la même heure", "comme" (conjonction marquant la simultanéité).

Mais l'héritage français du créole ne se réduit pas à quelques lexèmes. Grevisse (§ 1017, p. 1076) fait remarquer qu'après *à peine*, la seconde proposition peut être juxtaposée [au lieu d'être introduite par *que*] : *A peine l'empereur a vu venir son frère, il se lève* (Rac., *Brit.*, V, 5). Le français offre également, toujours selon *Le bon usage*, des propositions subordonnées négatives exprimant "un fait non encore achevé au moment où a lieu le fait marqué par la seconde proposition" : *Je n'avais pas ouvert la porte qu'il m'apostropha rudement* [...].

Enfin, signalons qu'il existe en français, d'après LGRLF, une locution métaphorique *Apporter une nouvelle toute chaude* (c'est à dire toute récente) qui a pu constituer la source des tours créoles mentionnés dans le comm. A.

C. Dans l'énoncé cité en 7 [apēn kónya m rivé] "J'arrive à peine maintenant", l'adverbe [apēn] modifie le second adverbe.

2121 Kay la pa gran "ase" (La maison n'est pas assez grande)

A. L'adverbe de quantité [asé] est le plus souvent placé après l'adjectif qu'il modifie (3, 14, 16). Cependant en 4, il précède l'adjectif.

Il est placé devant le nom modifié : [pa gē asé plas 11] "Il n'y a pas assez de place". Il peut être employé comme prédicat (cf. 2, 5B, 10B, "être suffisant").

Il existe un autre moyen, plus analytique que l'emploi de l'adverbe, pour marquer qu'une valeur n'est pas suffisante : [kay la pa grã kay 10A, not. 20] litt. "La maison n'est pas grande maison", = "La maison n'est pas assez grande".

Autres équivalents locaux : [kay la pa grã sitèlmã pu dis mun rété ladã, not. 20] "La maison n'est assez grande pour que dix personnes habitent dedans" ; [kay la pa trò grã pu rété ak tut pitit u yó, pt 18] "La maison n'est pas assez grande pour (y) rester avec tous tes enfants" (il est à noter que [sitèlmã] et [trò] ont, par ailleurs, et respectivement les sens "tellement" et "trop" ; cf. comm. 2102 et comm. 2110).

B. Grevisse (§ 842, p. 822) écrit : Régulièrement *assez* précède l'adjectif ou l'adverbe qu'il modifie [...] Cependant *assez* est parfois placé après l'adjectif ou l'adverbe : *Trou, ni fente, ni crevasse, Ne fut large ASSEZ pour eux* (La F., F., IV, 6). Il ajoute dans une remarque (p. 823) :

"Selon Nyrop (*Gr. hist.*, t. VI, p. 10), l'usage admet : *Il a de l'argent assez*. L'opinion paraît fondée [...] La construction *Il a de l'argent assez* est ancienne : *Et trova des pelerins assez* [= beaucoup de pèlerins] (Villehardouin § 70)".

En créole colonial, la place de l'adverbe «assé(s)» n'est pas fixe, comme en témoignent les exemples suivants : «sirop là pa assez poués» (p. 314), «d'abord ly en a diau assé pou moulin» (p. 381), «et py la pli qui tombé ly bay nou d'iau assé pour moulin d'iau marché» (p. 381), «ly pa cuit assé» (Ducœurjoly 1802).

Nous notons à propos du tour donné en 18 sur la carte de référence que, d'après Grevisse (§ 853, p. 848), "dans l'ancienne langue et parfois même dans le XVII^{ème} siècle, *trop* pouvait avoir le sens augmentatif de «très», «beaucoup», sans idée de critique : *Vous vivez trop contente avec un tel mari* (MOL., *Tart.*, II, 3)". Cette valeur se trouve également en réun. et en mart. RC (1974 : 879-80) considère qu'"il y a là survivance de l'emploi ancien de "trop" qu'ont conservé certains parlars régionaux français" (renvoi au FEW XVII, 395, b).

Ajoutons que les adolescents français des années 90 réactualisent cet emploi.

2122 Ti gason sa a, se manman l ak papa l "sèlman" (~ "ase") li respekte (Ce petit garçon, c'est seulement son père et sa mère qu'il respecte)

A. La carte offre différentes marques d'exception.

L'adverbe [sèlmã] est postposé au(x) nom(s) modifié(s) (cf. 2, 3, 7B, 8, 10A, 11, 14, 16B). On remarque que le témoin 17 propose une autre construction avec l'adverbe rejeté en fin de séquence.

En 16A, il est fait un usage adverbial de l'adjectif [sèl] : [é papa l sèl li pè] "C'est de son père seulement qu'il a peur".

En 5, 7 et 18, la marque d'exception [sèl], ou [ésépté sèl 18], est antéposée au syntagme modifié.

Équivalents locaux : [sèplémã 10B], [asé 10C, not. 20]. On trouve également le morphème [asé] comme marque d'exception (= "seulement") dans la notice 13 de la carte 2129 : [yó pa gadé bèf ladã → n asé] "On ne garde pas dedans seulement des bœufs".

Cf. en complément comm. 2081 ("Sauf, excepté") et 2170 ("Seulement").

B. Etymons : "seulement", "seul", "simplement", "assez", "excepté".

LGRLF donne l'exemple suivant d'emploi des mots "seul" et "seulement" avec une forme verbale : *entrée réservée aux seuls adhérents* : *entrée réservée aux adhérents seulement*. Dans un cas, il y a antéposition, dans l'autre postposition.

Le créole colonial (Ducœurjoly 1802) offre «tan seulement» : «mo va tan seulement besoin nion ponton» (p. 366 : j'aurai seulement besoin d'un ponton).

2123 Mwen fin trete tèt mwen, m pral trete lezòt "atò" (J'ai fini de m'occuper de moi, je vais maintenant m'occuper des autres)

A. Deux variantes lexicales sont proposées : [atò] et [kulya/kunya/kũnya]. En 20, ces formes sont données comme équivalentes. Il est possible de trouver les deux formes dans une même phrase (cf. 5, 14) : on note qu'elles occupent alors exactement la même place qu'en emploi isolé (début et fin de phrase).

B. RC (1974 : 686), après avoir relevé l'existence de cet adverbe ("atò") en réun., maur., rod., en haït., et en acad. louis., renvoie au FEW, IV, 468, a (Mfr. nfr. astheure adv. «maintenant»), en notant que le terme est particulièrement bien représenté dans tous les parlers du Nord et de l'Ouest (pic., norm., bret., manc., poit., aun., saint.).

Ducœurjoly (1802 : 331) signale la présence de cet adverbe en créole colonial et lui affecte les valeurs «alors, à ce moment, maintenant» : «ator mo fini», «astor mo va alé», «ator mo pa gagné temps». On constate que la voyelle est, dès cette époque, postérieure.

C. Du français au créole haïtien, on constate que la correspondance phonétique fr. [ə] > cr. [ò], sans être constante, est attestée dans quelques cas : au français [ə] correspondent en créole le plus souvent les voyelles [è], parfois [è] ou [ɛ̃], et pour quelques lexèmes particuliers [ò] : ce dernier cas de figure est illustré par les mots suivants : [lè/lò] ("quand" ; < l'heure), [sè/sò] ("sœur"), [vòlè/vòlò] ("voleur" ; carte 1216), [gadè/gadò] (carte 1744). Dans quelques cas, on constate qu'aucune variation n'est possible : [bwa majò] (< bois majeur, carte 1701), [djòl] (< gueule, carte 1748).

D. En ce qui concerne la variante [kulya/kunya/kũnya], cf. comm. 161 A et B.

2124 "Atò" sa face a fè pou li ? (Au juste à quoi lui sert le fait d'être fâché ?)

L'adverbe [atò] offre dans cet emploi une interprétation sémantique différente de celle qu'il assume dans les contextes recensés sur la carte 2123 : il est ici adverbe de commentaire phrastique. On remarque également sa position (initiale).

2125 "Andedan an" (A l'intérieur)

A. Les formes citées correspondent tantôt à des adverbes, tantôt à des prépositions. C'est un adverbe qui est donné en 1, 4A, 10, 14, 18, 20. On remarque qu'il peut recevoir ou non un déterminant (comparer 1, 4A avec 10 18, 20) et qu'il peut faire office de prédicat (cf. 14). Il est actualisé sous deux formes : [ãdédã/ãndã] (cf. la prononciation relâchée de la locution "en dedans" en français).

On trouve une préposition en 4B, 6, 8, 11, 16A et 16B. Elle est réalisée sous trois formes : [ãdédã 4B, 11/ãndã 6, 8, 16B, 20/ladã 16A, not. 18]. Cf. également comm. 2055.

Il est frappant de constater que la préposition [nã/dã] (dans) n'apparaît jamais sur la carte. On remarque cependant que le témoin 14 l'emploie pour introduire des termes comme [lamè] "mer" ou [dló du] "eau douce" (cf. notice 14). On peut faire l'hypothèse que l'emploi de [dã/nã] dans un tel contexte tient à une raison sémantique (et non comme on pourrait le penser à une influence du français régional) : la mer, l'eau ne sont pas appréhendées comme des substances dotées d'un espace intérieur ; on ne peut donc employer [ãdédã/var.] pour introduire les mots qui y réfèrent.

B. Les étymons sont les locutions "en dedans" et "là-dedans", dont on peut noter qu'elles sont phoniquement et sémantiquement plus fortes que le morphème "dedans". L'usage de la même forme comme préposition et adverbe en créole est à mettre en relation avec l'existence en français de rapports très étroits entre l'adverbe et la préposition : comme le note Grevisse (§ 901, p. 893,) "plus d'un adverbe [...] a pu, dès les origines, jouer le rôle de préposition".

LGRLF remarque : "En ancien français *dedans* est à la fois adverbe et préposition. Depuis le XVI^e siècle, *dans* se substitue à *dedans*, préposition ; mais ce n'est qu'à la fin du XVII^e s. que *dedans* est condamné par les grammairiens [...]".

Si l'on en juge par le créole actuel, les colons faute sans doute d'en avoir eu connaissance ne se sont pas conformés à la prescription : ils utilisaient la locution "en dedans" (et peut-être aussi la locution "là-dedans") dans l'un et l'autre cas.

Comme nous l'avons signalé dans le comm. 2055, Ducœurjoly cite (p. 309) l'adverbe «dans ou làdans» dans son vocabulaire français - créole : «ly làdans, entré làdans, ly té passé en làdans, mal la ly làdans» (il est là dedans, entrez là dedans, il passait par dedans, le mal est au dedans). On remarque qu'il ne donne aucun exemple de l'usage de «dans» comme adverbe. Dans ses "conversations françaises - créoles", on trouve de nombreuses attestations du morphème «dan/dans» comme préposition : «dan magasin (p. 360), dans cale là p. 360), dans passager (p. 378), dans vesou (p. 379), dan purgerie (p. 379), dans bassin la yo (p. 380)».

Ducœurjoly semble donc avoir été, dans une certaine mesure, sensible aux injonctions des grammairiens (emploi de «làdans» comme adverbe et de «dans» comme préposition).

La coexistence d'usages différents explique peut-être en partie la spécialisation constatée de nos jours s'agissant de [ãdédã/ãndã/ladã] et de [nã/dã] (± interiorité).

C. Dans une approche comparative élargie, on peut indiquer que le français populaire fait de nos jours un usage adverbial de prépositions isolées. Gadet (1992 : 73), qui précise à cet égard que "seules certaines prépositions sont susceptibles d'un tel emploi", fait remarquer que "les prépositions de lieu ont une forme particulière adaptée à cet emploi : *dessus, dessous, dedans* [...]. Elle ajoute : "Mais des positions qui réclament la forme faible se voient parfois occupées par la forme forte : *il est dedans l'armoire* [...]".

Chaudenson, Mougeon, Beniak (1993 : 102) note, au terme d'une étude sur les prépositions : "Il est clair que bien des emplois prépositionnels créoles se retrouvent dans les français régionaux et/ou américains et que toute réflexion ou hypothèse sur la genèse des systèmes créoles doit être précédée d'investigations systématiques dans toutes les variétés de français".

2126 "Anfen" lapli a resi tonbe ! (Enfin la pluie s'est mise à tomber !)

L'adverbe de commentaire phrastique le plus cité est .i.ãfē (adverbe);[ãfē] (< enfin). La présence de [atò] en 3A et 4B est probablement provoquée par la mémorisation des questions précédentes (cf. comm. 2123 et surtout 2124). Cet adverbe [atò] n'est pas à considérer comme un équivalent sémantique de [ãfē] (il a le sens de "maintenant").

2127 M ap fè travay la "anfòm" pou ou (Je vais te faire ce travail très bien)

A. Différents adverbes sont mentionnés : [ãfòm/alafòm], [byē]. Dans quelques cas, un adverbe antéposé à l'adverbe ou bien le redoublement de l'adverbe marque l'intensité forte : [trè pwòp] (adjectif adverbialisé), [pwòp-pwòp], [ãfòm-ãfòm].

B. Etymons et séquences-étymons : locutions "en forme" (= en règle), et "à la forme", "propre", "très propre", "bien".

2128 Li ban m ti mòso "ankò" (Il m'a donné encore un petit morceau)

A. Les données sont homogènes : partout est cité l'adverbe [ãkò] auquel les constructions donnent une valeur d'itération. On remarque qu'en deux points, il a pour équivalent local l'adverbe [tuju 10, 18].

En notice 20, le morphème apparaît sous une forme tronquée dans une phrase négative : [u pō kó paré] "Tu n'es pas encore prêt" (cf. également comm. 189).

B. Etymons : "encore", "toujours".

Note à propos des synonymies constatées en 10 et 18 : dans son étude sur les marqueurs aspectuels du français, Franckel (1989 : 291) remarque que dans certains énoncés comme "8 h et il est toujours là" ; "A l'heure où je parle, ils sont toujours en train de parlementer", "*toujours* et *encore* sont facilement substituables l'un à l'autre, bien qu'ils soient la trace d'opérations différentes".

Certes *encore* et *toujours* prennent, dans ces constructions françaises, la valeur de continuité et non d'itération. Il est intéressant de noter qu'en créole, le rapprochement entre les deux marqueurs est établi pour les constructions où "encore" a une valeur d'itération.

2129 Li "pa" isit la "ankò" (Il n'est plus ici)

A. Les données sont homogènes : dans un très grand nombre de localités est cité le marqueur de négation discontinu [pa ... ãkò] ("ne ... plus").

On prendra garde de ne pas confondre ce marqueur, avec le morphème [pò kò 13B/pō kó 20B] qui signifie "pas encore" (il est étudié dans le comm. 189 ; on le trouve aussi sur les cartes 2120 et 2128. Son emploi se trouve à nouveau illustré dans certains énoncés des notices de la présente carte : cf. not. 6, 13, 14, 18, 19). A la différence de ce qui se produit pour [pa ... ãkò], les constituants du mot négatif [pò kò/var.] ne peuvent être disjoints que par la particule de temps [té].

B. La trace du marqueur [pa ... ãkò] est relevée dans l'ouvrage de Ducœurjoly (cf. pour plus de précision le comm. 189).

A l'origine des deux marqueurs de négation créoles, on trouve le groupe français "pas encore". L'adverbe de temps "ne ... plus", réalisé "plus" dans l'usage populaire ancien, a cédé la place, du fait de sa faiblesse phonétique et de son ambiguïté sémantique (confusion avec l'adverbe de quantité "plus") à "pas ... encore" (plus saillant à tous points de vue) : "Il est plus ici" > "il est plus ici encore" > "Il est pas ici encore".

Parallèlement, le créole exploite à des fins distinctives ce qu'il perçoit comme la mobilité du second constituant du groupe ("Il n'est pas encore ici/Il n'est pas ici encore").

2130 M wè yon zetwal file "anlè a" (J'ai vu une étoile filante en haut)

A. Les constructions donnent à [ãlè], soit le statut d'un adverbe (cf. 1, 7, 10, 11, 13 et not. 13A, not. 13B, 14, 15, 17B, 18, 20), soit celui d'une préposition (cf. 6, 8, not. 13C). Le phénomène est courant s'agissant d'adverbes de lieu (cf. par exemple comm. 2125).

Équivalent local : [ãwó 3, 4] (adverbe).

B. Les étymons sont les locutions adverbiales "en l'air" et "en haut".

RC (1974 : 691), après avoir relevé l'emploi de "ãlè:" dans différents créoles (créoles de l'Océan Indien, mart., haït.) et français non hexagonaux (acad. louis., français canadien), écrit : "Quoique nous n'ayons rien pu trouver, ni dans les glossaires dialectaux, ni dans le FEW, il paraît probable que les parlers de l'Ouest ont connu au XVIIe siècle, des emplois analogues d' "en l'air" et d' "en haut" ".

Concernant l'usage adverbial de prépositions "orphelines", cf. aussi le comm. 2125B et 2125C.

2131 Pran tout vè ki "anlè" gadmanje a pou mwen (Prends-moi tous les verres qui sont au-dessus du garde-manger)

A. Cette carte complète les données de la carte précédente dans la mesure où le morphème [ãlè] y a le plus souvent le statut de préposition (à noter cependant les exceptions : en 3, 4, adverbe employé prädicativement ; en 11, emploi adverbial ; en 20A, emploi substantival)).

B. D'autres prépositions sont citées : [su] (nombreuses mentions), [ãwó] (deux mentions). Ces deux prépositions sont examinées dans le comm. 2060.

2132 "Annatandan" (en attendant)

A. Les données sont lacunaires et parfois peu fiables (cf. 2 et 3). En 4, le témoin propose un énoncé qui signifie "Il y a le temps de faire une décoction pour le malade".

La carte ne manque cependant pas d'intérêt.

En 8 A et 8 B, on remarque l'emploi d'une série verbale à dernier verbe [tãn/atãn] "attendre" : [n ap buyi ò ti té ba li tãn doktè a vini ; wap buyi ti té atãn → ni] "Nous allons faire bouillir et lui donner une petite décoction en attendant [attendre] que le docteur vienne ; tu vas faire bouillir une petite décoction en l'attendant".

Équivalents locaux : [séparé 3] (il s'agit ici de l'usage adverbial d'un verbe qui signifie "partager, répartir" : cf. not. 1, 2, 5, 20) ; [pu kōt yó 15] litt. "pour leur compte".

B. Distributivité.

Il est intéressant de noter qu'on peut employer le déterminant distributif [ɛak] devant un mot pluriel : [yó mété yŋn nã ɛak asyèt pa yó, not. 11] litt. "On (en) met un dans chaque assiette part à eux (= chaque leur assiette)". Le français use en pareil cas du pronom : "On en met un dans chacune de leurs assiettes". Grevisse (§ 454, p. 383) note que *chaque* ne s'emploie qu'au singulier. Il précise cependant dans une note : "Lamartine a employé le pluriel *chaques* : *L'âme des sons discords que rendent chaque sons (Mort de Socrate, 885)* : c'est là un emploi tout à fait abusif." La tentative du poète est explorée avec succès en créole.

Sylvain (éd. 1979 : 75) notait déjà que l'adjectif "chak" suivi d'un nom déterminé pluriel signifie "chacun des". Elle donne l'exemple suivant : "chak mutō-y k'muri, n'bulé-l' " (chacun des moutons qui meurt nous le brûlons).

Le tour [yó bay ɛak mun mājé pa yó, not. 20] litt. "On donne à chaque monde manger part à eux (= leur nourriture)", "On donne à chaque personne sa nourriture", permet de constater qu'il y a une différence de nombre entre le COD et le COI.

2118 "Anpatandjodi" m ap manje mwens (Désormais je vais manger moins)

Les données sont de celles qui posent des problèmes de découpage, dans la mesure où elles consistent, au moins pour certaines d'entre elles, en formes plus ou moins figées. C'est le cas en 1, 5, 7, 8B, 10B, 10C, 15A, 16, 18 : l'étymon est une séquence de la forme "en partant d'aujourd'hui".

Autres variantes (qui n'offrent pas de caractère figé) et qui en certains points coexistent avec les formes plus figées :

- [après jodi a 2/var., après dé jodi a 19/var.] < après aujourd'hui
- [apati jodi ya 4] < à partir d'aujourd'hui.

2119 "Apeprè" a ki lè l ap vini ? (A peu près à quelle heure il va arriver ?)

A. Les données sont lacunaires. L'adverbe recherché est donné en 2, 5+, 6, 7+, 8+, 19+ (rares sont les mentions spontanées). Il peut être employé avec un prédicat non réalisé, implicite (cf. 10B : "il est à peu près" ; sous-entendu "de cette couleur" ; voir 16C : "Il est à peu près (comme) lui").

Les enquêteurs ont parfois obtenu un correspondant créole de "presque" (11, 16A, 16B). Cf. également comm. 2099.

Le morphème qui semble utilisé le plus naturellement est [kōsa] (voir 5A, 19A). Cf. aussi comm. 2105, et 2106.

B. Etymologies : "à peu près", "comme ça".

C. A noter la forme [ki kã] de l'adverbe interrogatif en notice 3 (voir le comm. 2189).

2120 "Apenn" li rive li monte kabann (Dès qu'il est arrivé, il s'est mis au lit)

A. Le morphème "apenn" permet, dans la phrase de l'entrée, d'introduire une proposition temporelle subordonnée : le procès exprimé dans cette subordonnée, en l'occurrence "arriver", est de très peu antérieur à celui auquel il est fait référence dans la proposition principale, "se mettre au lit".

Le créole dispose de nombreux moyens pour exprimer ce type de relation temporelle (succession rapide) :

- emploi des morphèmes ou des séquences subordonnantes [apēn 1+ ; 3+, 6, 16+/apèn 19], [mēm 2], [la mēm 4B], [mēm lè 5A], [kō 3B/ku 18, 19, 20]. Le verbe de la subordonnée est parfois précédé d'une particule aspectuelle [fèk 8C] ou [sót 5B] qui marque le caractère extrêmement récent du procès (cf. comm. 2024 et 2026). Nous remarquons en 5B l'emploi d'un prédicat clivé (emphase).

- parfois aussi, deux propositions sont simplement juxtaposées, l'idée de succession immédiate étant alors donnée par le seul enchaînement :

1) [li pò kò mēm rive ... 4, u pó kó mēm rivé ... 8A, u pó kó byē rivé... 8B, li pa kó+ rivé...] "Il n'est même pas encore arrivé qu'il ..., Tu n'es même pas encore arrivé que ..., Tu n'es pas encore bien arrivé que ..., Il n'est pas encore arrivé que ..." : dans tous ces exemples, on remarque que la première proposition est de type négatif et que s'y trouve exprimé un fait non encore accompli au moment où a lieu le fait principal.

2) [mun nā vini tu éó, i mōté kabān → ni 3A] litt. "La personne en question vient toute chaude, elle se met au lit] ; [u fèk rivé tu éó, u mōté kabān u kucé 14] litt. "Tu fais qu'arriver tout chaud, tu te mets au lit, tu te couches".

B. Etymologies : "à peine", "même", "là même", "à la même heure", "comme" (conjonction marquant la simultanéité).

Mais l'héritage français du créole ne se réduit pas à quelques lexèmes. Grevisse (§ 1017, p. 1076) fait remarquer qu'après *à peine*, la seconde proposition peut être juxtaposée [au lieu d'être introduite par *que*] : *A peine l'empereur a vu venir son frère, il se lève* (Rac., *Brit.*, V, 5). Le français offre également, toujours selon *Le bon usage*, des propositions subordonnées négatives exprimant "un fait non encore achevé au moment où a lieu le fait marqué par la seconde proposition" : *Je n'avais pas ouvert la porte qu'il m'apostropha rudement* [...].

Enfin, signalons qu'il existe en français, d'après LGRLF, une locution métaphorique *Apporter une nouvelle toute chaude* (c'est à dire toute récente) qui a pu constituer la source des tours créoles mentionnés dans le comm. A.

C. Dans l'énoncé cité en 7 [apēn kónya m rivé] "J'arrive à peine maintenant", l'adverbe [apēn] modifie le second adverbe.

2121 Kay la pa gran "ase" (La maison n'est pas assez grande)

A. L'adverbe de quantité [asé] est le plus souvent placé après l'adjectif qu'il modifie (3, 14, 16). Cependant en 4, il précède l'adjectif.

Il est placé devant le nom modifié : [pa gē asé plas 11] "Il n'y a pas assez de place".

Il peut être employé comme prédicat (cf. 2, 5B, 10B, "être suffisant").

Il existe un autre moyen, plus analytique que l'emploi de l'adverbe, pour marquer qu'une valeur n'est pas suffisante : [kay la pa grã kay 10A, not. 20] litt. "La maison n'est pas grande maison", = "La maison n'est pas assez grande".

Autres équivalents locaux : [kay la pa grã sitèlmã pu dis mun rété ladã, not. 20] "La maison n'est assez grande pour que dix personnes habitent dedans" ; [kay la pa trò grã pu rété ak tut pitit u yó, pt 18] "La maison n'est pas assez grande pour (y) rester avec tous tes enfants" (il est à noter que [sitèlmã] et [trò] ont, par ailleurs, et respectivement les sens "tellement" et "trop" ; cf. comm. 2102 et comm. 2110).

B. Grevisse (§ 842, p. 822) écrit : Régulièrement *assez* précède l'adjectif ou l'adverbe qu'il modifie [...] Cependant *assez* est parfois placé après l'adjectif ou l'adverbe : *Trou, ni fente, ni crevasse, Ne fut large ASSEZ pour eux* (La F., F., IV, 6). Il ajoute dans une remarque (p. 823) :

"Selon Nyrop (*Gr. hist.*, t. VI, p. 10), l'usage admet : *Il a de l'argent assez*. L'opinion paraît fondée [...] La construction *Il a de l'argent assez* est ancienne : *Et trova des pelerins assez* [= beaucoup de pèlerins] (Villehardouin § 70)".

En créole colonial, la place de l'adverbe «assé(s)» n'est pas fixe, comme en témoignent les exemples suivants : «sirop là pa assez poués» (p. 314), «d'abord ly en a diau assé pou moulin» (p. 381), «et py la pli qui tombé ly bay nou d'iau assé pour moulin d'iau marché» (p. 381), «ly pa cuit assé» (Ducœurjoly 1802).

Nous notons à propos du tour donné en 18 sur la carte de référence que, d'après Grevisse (§ 853, p. 848), "dans l'ancienne langue et parfois même dans le XVII^{ème} siècle, *trop* pouvait avoir le sens augmentatif de «très», «beaucoup», sans idée de critique : *Vous vivez trop contente avec un tel mari* (MOL., *Tart.*, II, 3)". Cette valeur se trouve également en réun. et en mart. RC (1974 : 879-80) considère qu'"il y a là survivance de l'emploi ancien de "trop" qu'ont conservé certains parlars régionaux français" (renvoi au FEW XVII, 395, b).

Ajoutons que les adolescents français des années 90 réactualisent cet emploi.

2122 Ti gason sa a, se manman l ak papa l "sèlman" (~ "ase") li respekte (Ce petit garçon, c'est seulement son père et sa mère qu'il respecte)

A. La carte offre différentes marques d'exception.

L'adverbe [sèlmã] est postposé au(x) nom(s) modifié(s) (cf. 2, 3, 7B, 8, 10A, 11, 14, 16B). On remarque que le témoin 17 propose une autre construction avec l'adverbe rejeté en fin de séquence.

En 16A, il est fait un usage adverbial de l'adjectif [sèl] : [é papa l sèl li pè] "C'est de son père seulement qu'il a peur".

En 5, 7 et 18, la marque d'exception [sèl], ou [ésépté sèl 18], est antéposée au syntagme modifié.

Équivalents locaux : [sèplémã 10B], [asé 10C, not. 20]. On trouve également le morphème [asé] comme marque d'exception (= "seulement") dans la notice 13 de la carte 2129 : [yó pa gadé bèf ladã → n asé] "On ne garde pas dedans seulement des bœufs".

Cf. en complément comm. 2081 ("Sauf, excepté") et 2170 ("Seulement").

B. Etymons : "seulement", "seul", "simplement", "assez", "excepté".

LGRLF donne l'exemple suivant d'emploi des mots "seul" et "seulement" avec une forme verbale : *entrée réservée aux seuls adhérents* : *entrée réservée aux adhérents seulement*. Dans un cas, il y a antéposition, dans l'autre postposition.

Le créole colonial (Ducœurjoly 1802) offre «tan seulement» : «mo va tan seulement besoin nion ponton» (p. 366 : j'aurai seulement besoin d'un ponton).

2123 Mwen fin trete tèt mwen, m pral trete lezòt "atò" (J'ai fini de m'occuper de moi, je vais maintenant m'occuper des autres)

A. Deux variantes lexicales sont proposées : [atò] et [kulya/kunya/kũnya]. En 20, ces formes sont données comme équivalentes. Il est possible de trouver les deux formes dans une même phrase (cf. 5, 14) : on note qu'elles occupent alors exactement la même place qu'en emploi isolé (début et fin de phrase).

B. RC (1974 : 686), après avoir relevé l'existence de cet adverbe ("atò") en réun., maur., rod., en haït., et en acad. louis., renvoie au FEW, IV, 468, a (Mfr. nfr. astheure adv. «maintenant»), en notant que le terme est particulièrement bien représenté dans tous les parlers du Nord et de l'Ouest (pic., norm., bret., manc., poit., aun., saint.).

Ducœurjoly (1802 : 331) signale la présence de cet adverbe en créole colonial et lui affecte les valeurs «alors, à ce moment, maintenant» : «ator mo fini», «astor mo va alé», «ator mo pa gagné temps». On constate que la voyelle est, dès cette époque, postérieure.

C. Du français au créole haïtien, on constate que la correspondance phonétique fr. [ə] > cr. [ò], sans être constante, est attestée dans quelques cas : au français [ə] correspondent en créole le plus souvent les voyelles [è], parfois [è] ou [è], et pour quelques lexèmes particuliers [ò] : ce dernier cas de figure est illustré par les mots suivants : [lè/lò] ("quand" ; < l'heure), [sè/sò] ("sœur"), [vòlè/vòlò] ("voleur" ; carte 1216), [gadè/gadò] (carte 1744). Dans quelques cas, on constate qu'aucune variation n'est possible : [bwa majò] (< bois majeur, carte 1701), [djòl] (< gueule, carte 1748).

D. En ce qui concerne la variante [kulya/kunya/kũnya], cf. comm. 161 A et B.

2124 "Atò" sa face a fè pou li ? (Au juste à quoi lui sert le fait d'être fâché ?)

L'adverbe [atò] offre dans cet emploi une interprétation sémantique différente de celle qu'il assume dans les contextes recensés sur la carte 2123 : il est ici adverbe de commentaire phrastique. On remarque également sa position (initiale).

2125 "Andedan an" (A l'intérieur)

A. Les formes citées correspondent tantôt à des adverbes, tantôt à des prépositions. C'est un adverbe qui est donné en 1, 4A, 10, 14, 18, 20. On remarque qu'il peut recevoir ou non un déterminant (comparer 1, 4A avec 10 18, 20) et qu'il peut faire office de prédicat (cf. 14). Il est actualisé sous deux formes : [ãdédã/ãndã] (cf. la prononciation relâchée de la locution "en dedans" en français).

On trouve une préposition en 4B, 6, 8, 11, 16A et 16B. Elle est réalisée sous trois formes : [ãdédã 4B, 11/ãndã 6, 8, 16B, 20/ladã 16A, not. 18]. Cf. également comm. 2055.

Il est frappant de constater que la préposition [nã/dã] (dans) n'apparaît jamais sur la carte. On remarque cependant que le témoin 14 l'emploie pour introduire des termes comme [lamè] "mer" ou [dló du] "eau douce" (cf. notice 14). On peut faire l'hypothèse que l'emploi de [dã/nã] dans un tel contexte tient à une raison sémantique (et non comme on pourrait le penser à une influence du français régional) : la mer, l'eau ne sont pas appréhendées comme des substances dotées d'un espace intérieur ; on ne peut donc employer [ãdédã/var.] pour introduire les mots qui y réfèrent.

B. Les étymons sont les locutions "en dedans" et "là-dedans", dont on peut noter qu'elles sont phoniquement et sémantiquement plus fortes que le morphème "dedans". L'usage de la même forme comme préposition et adverbe en créole est à mettre en relation avec l'existence en français de rapports très étroits entre l'adverbe et la préposition : comme le note Grevisse (§ 901, p. 893,) "plus d'un adverbe [...] a pu, dès les origines, jouer le rôle de préposition".

LGRLF remarque : "En ancien français *dedans* est à la fois adverbe et préposition. Depuis le XVI^e siècle, *dans* se substitue à *dedans*, préposition ; mais ce n'est qu'à la fin du XVII^e s. que *dedans* est condamné par les grammairiens [...]".

Si l'on en juge par le créole actuel, les colons faute sans doute d'en avoir eu connaissance ne se sont pas conformés à la prescription : ils utilisaient la locution "en dedans" (et peut-être aussi la locution "là-dedans") dans l'un et l'autre cas.

Comme nous l'avons signalé dans le comm. 2055, Ducœurjoly cite (p. 309) l'adverbe «dans ou làdans» dans son vocabulaire français - créole : «ly làdans, entré làdans, ly té passé en làdans, mal la ly làdans» (il est là dedans, entrez là dedans, il passait par dedans, le mal est au dedans). On remarque qu'il ne donne aucun exemple de l'usage de «dans» comme adverbe. Dans ses "conversations françaises - créoles", on trouve de nombreuses attestations du morphème «dan/dans» comme préposition : «dan magasin (p. 360), dans cale là p. 360), dans passager (p. 378), dans vesou (p. 379), dan purgerie (p. 379), dans bassin la yo (p. 380)».

Ducœurjoly semble donc avoir été, dans une certaine mesure, sensible aux injonctions des grammairiens (emploi de «làdans» comme adverbe et de «dans» comme préposition).

La coexistence d'usages différents explique peut-être en partie la spécialisation constatée de nos jours s'agissant de [ãdédã/ãndã/ladã] et de [nã/dã] (± interiorité).

C. Dans une approche comparative élargie, on peut indiquer que le français populaire fait de nos jours un usage adverbial de prépositions isolées. Gadet (1992 : 73), qui précise à cet égard que "seules certaines prépositions sont susceptibles d'un tel emploi", fait remarquer que "les prépositions de lieu ont une forme particulière adaptée à cet emploi : *dessus, dessous, dedans* [...]. Elle ajoute : "Mais des positions qui réclament la forme faible se voient parfois occupées par la forme forte : *il est dedans l'armoire* [...]".

Chaudenson, Mougeon, Beniak (1993 : 102) note, au terme d'une étude sur les prépositions : "Il est clair que bien des emplois prépositionnels créoles se retrouvent dans les français régionaux et/ou américains et que toute réflexion ou hypothèse sur la genèse des systèmes créoles doit être précédée d'investigations systématiques dans toutes les variétés de français".

2126 "Anfen" lapli a resi tonbe ! (Enfin la pluie s'est mise à tomber !)

L'adverbe de commentaire phrastique le plus cité est .i.ãfē (adverbe);[ãfē] (< enfin). La présence de [atò] en 3A et 4B est probablement provoquée par la mémorisation des questions précédentes (cf. comm. 2123 et surtout 2124). Cet adverbe [atò] n'est pas à considérer comme un équivalent sémantique de [ãfē] (il a le sens de "maintenant").

2127 M ap fè travay la "anfòm" pou ou (Je vais te faire ce travail très bien)

A. Différents adverbes sont mentionnés : [ãfòm/alafòm], [byē]. Dans quelques cas, un adverbe antéposé à l'adverbe ou bien le redoublement de l'adverbe marque l'intensité forte : [trè pwòp] (adjectif adverbialisé), [pwòp-pwòp], [ãfòm-ãfòm].

B. Etymons et séquences-étymons : locutions "en forme" (= en règle), et "à la forme", "propre", "très propre", "bien".

2128 Li ban m ti mòso "ankò" (Il m'a donné encore un petit morceau)

A. Les données sont homogènes : partout est cité l'adverbe [ãkò] auquel les constructions donnent une valeur d'itération. On remarque qu'en deux points, il a pour équivalent local l'adverbe [tuju 10, 18].

En notice 20, le morphème apparaît sous une forme tronquée dans une phrase négative : [u pō kó paré] "Tu n'es pas encore prêt" (cf. également comm. 189).

B. Etymons : "encore", "toujours".

Note à propos des synonymies constatées en 10 et 18 : dans son étude sur les marqueurs aspectuels du français, Franckel (1989 : 291) remarque que dans certains énoncés comme "8 h et il est toujours là" ; "A l'heure où je parle, ils sont toujours en train de parlementer", "*toujours* et *encore* sont facilement substituables l'un à l'autre, bien qu'ils soient la trace d'opérations différentes".

Certes *encore* et *toujours* prennent, dans ces constructions françaises, la valeur de continuité et non d'itération. Il est intéressant de noter qu'en créole, le rapprochement entre les deux marqueurs est établi pour les constructions où "encore" a une valeur d'itération.

2129 Li "pa" isit la "ankò" (Il n'est plus ici)

A. Les données sont homogènes : dans un très grand nombre de localités est cité le marqueur de négation discontinu [pa ... ãkò] ("ne ... plus").

On prendra garde de ne pas confondre ce marqueur, avec le morphème [pò kò 13B/pō kó 20B] qui signifie "pas encore" (il est étudié dans le comm. 189 ; on le trouve aussi sur les cartes 2120 et 2128. Son emploi se trouve à nouveau illustré dans certains énoncés des notices de la présente carte : cf. not. 6, 13, 14, 18, 19). A la différence de ce qui se produit pour [pa ... ãkò], les constituants du mot négatif [pò kò/var.] ne peuvent être disjoints que par la particule de temps [té].

B. La trace du marqueur [pa ... ãkò] est relevée dans l'ouvrage de Ducœurjoly (cf. pour plus de précision le comm. 189).

A l'origine des deux marqueurs de négation créoles, on trouve le groupe français "pas encore". L'adverbe de temps "ne ... plus", réalisé "plus" dans l'usage populaire ancien, a cédé la place, du fait de sa faiblesse phonétique et de son ambiguïté sémantique (confusion avec l'adverbe de quantité "plus") à "pas ... encore" (plus saillant à tous points de vue) : "Il est plus ici" > "il est plus ici encore" > "Il est pas ici encore".

Parallèlement, le créole exploite à des fins distinctives ce qu'il perçoit comme la mobilité du second constituant du groupe ("Il n'est pas encore ici/Il n'est pas ici encore").

2130 M wè yon zetwal file "anlè a" (J'ai vu une étoile filante en haut)

A. Les constructions donnent à [ãlè], soit le statut d'un adverbe (cf. 1, 7, 10, 11, 13 et not. 13A, not. 13B, 14, 15, 17B, 18, 20), soit celui d'une préposition (cf. 6, 8, not. 13C). Le phénomène est courant s'agissant d'adverbes de lieu (cf. par exemple comm. 2125).

Équivalent local : [ãwó 3, 4] (adverbe).

B. Les étymons sont les locutions adverbiales "en l'air" et "en haut".

RC (1974 : 691), après avoir relevé l'emploi de "ãlè:" dans différents créoles (créoles de l'Océan Indien, mart., haït.) et français non hexagonaux (acad. louis., français canadien), écrit : "Quoique nous n'ayons rien pu trouver, ni dans les glossaires dialectaux, ni dans le FEW, il paraît probable que les parlars de l'Ouest ont connu au XVIIe siècle, des emplois analogues d' "en l'air" et d' "en haut" ".

Concernant l'usage adverbial de prépositions "orphelines", cf. aussi le comm. 2125B et 2125C.

2131 Pran tout vè ki "anlè" gadmanje a pou mwen (Prends-moi tous les verres qui sont au-dessus du garde-manger)

A. Cette carte complète les données de la carte précédente dans la mesure où le morphème [ãlè] y a le plus souvent le statut de préposition (à noter cependant les exceptions : en 3, 4, adverbe employé prädicativement ; en 11, emploi adverbial ; en 20A, emploi substantival)).

B. D'autres prépositions sont citées : [su] (nombreuses mentions), [ãwó] (deux mentions). Ces deux prépositions sont examinées dans le comm. 2060.

2132 "Annatandan" (en attendant)

A. Les données sont lacunaires et parfois peu fiables (cf. 2 et 3). En 4, le témoin propose un énoncé qui signifie "Il y a le temps de faire une décoction pour le malade".

La carte ne manque cependant pas d'intérêt.

En 8 A et 8 B, on remarque l'emploi d'une série verbale à dernier verbe [tãn/atãn] "attendre" : [n ap buyi ò ti té ba li tãn doktè a vini ; wap buyi ti té atãn → ni] "Nous allons faire bouillir et lui donner une petite décoction en attendant [attendre] que le docteur vienne ; tu vas faire bouillir une petite décoction en l'attendant".